Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE



Christian Lagarde Président





Rapport d'activités 2018

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

SOMMAIRE

PARTIE 1 : Présentation de la Communauté de Communes Médullienne

La Communauté de Communes Médullienne	P.9
Le Bureau Communautaire et le Conseil Communautaire	
Les Ressources Humaines	P.11
Finances et Marchés Public	P.15
Services Techniques	P.20
Service public de gestion des déchets	P.24
Service public d'assainissement non collectif	P.34
Lecture Publique	P.37
Développement économique	P.40
Logement et cadre de vie	P.44
Accueil des habitants - Communication	
Agenda 21	P.48
Urbanisme	
Tourisme	P.55
Pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse	P.58
Petite Enfance	P.61
Enfance	P.64
leunesse	P.66

PARTIE 3: ANNEXES

Les comptes rendus d'activités

- GIP du LITTORAL
- Syndicat mixte GIRONDE NUMERIQUE
- Syndicat mixte du Pays Médoc
- VEOLIA PROPRETE
- ASTRIA
- VAGO
- Association L'Oiseau lire
- Mission locale du Médoc

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

10 communes

30 Conseillers Communautaires

20 443
habitants

2 aires d'accueils permanentes des Gens du Voyage 1 aire de Grand Passage

636,25 Km² Z déchetteries

31 agents

4 Centres de Loisirs Z crèches Rapport d'activités 2018

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Affiché le



Présentation de la Communes Médullienne

Rapport d'activités 2018

Envoyé en préfecture le 04/12/2019 Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

La Communauté de Communes Médullienne



La Communauté de Communes Médullienne, créée par arrêté préfectoral du 04 novembre 2002 modifié, regroupe les communes suivantes: AVENSAN, BRACH, CASTELNAU-DE-MEDOC, LISTRAC-MEDOC, MOULIS-EN-MEDOC, LE PORGE, SAINTE-HELENE, SALAUNES, SAUMOS et LE TEMPLE. Elle s'étend sur 10 communes d'Est en Ouest, représentant une superficie de 636.25 Km2, soit une densité de 30 habitants au Km2. Sa population (13 477 habitants en 2003) s'élève au 1er janvier 2018 (base INSEE population 2013) à 20 191 habitants, **soit une progression de + 6 966 habitants (52 % en 13 ans).**

LES MISSIONS PRINCIPALES

Mutualisation et finances

Gens du voyage

Actions de Développement Économique

Aménagement de l'espace communautaire

Logement et cadre de vie Protection et mise en valeur de l'environnement

Action sociale

Patrimoine communautaire

Communication et nouvelles technologies

Tourisme

L'INSTITUTION

- La Communauté de Communes Médullienne est présidé par Christian LAGARDE depuis avril 2014.
- ➤ Il est entouré de 6 viceprésidents et également de 6 autres membres qui composent le bureau communautaire.
- ➤ Le Conseil Communautaire est composé de 30 conseillers élus en 2014. Chacune des 10 communes du territoire est représentée au minimum par un élu.

L'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2018, la Communauté de Communes Médullienne comptait 30 agents. L'augmentation de la masse salariale est due à la prise de nouvelles compétences.

7 CONSEILS

108 DELIBERATIONS

393 ARRETES

Le Bureau Communautaire et le Conseil



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- Allain CAMEDESCASSE, 1er Vice-Président, Mutualisation et Finances, Maire de Sainte-Hélène,
- ➤ Didier PHOENIX, 2ème Vice-Président, Action de Développement Economique, *Maire de Brach*,
- ➤ Jésus VEIGA, jusqu'en juillet 2018, remplacé par Martial ZANINETTI 3ème Vice-Président Aménagement de l'espace communautaire, environnement logement et transport, *Maire du Porge*,
- ➤ Annie TEYNIE, 4ème Vice-Présidente, Action Sociale et culturelle, *Adjointe de Salaunes*,
- Éric ARRIGONI, 5^{ème} Vice-Président, Patrimoine Communautaire, Maire de Castelnau-de-Médoc,
- ➤ Patrick BAUDIN, 6ème Vice-Président, Communication et nouvelles technologies, *Maire d'Avensan*.
- ➤ Le bureau communautaire est composé du Président, des 6 vice-présidents et de 6 autres membres :
- ➤ Henri ESCUDERO
- Françoise TRESMONTAN......
- ➤ Alain CAPDEVIELLE.....
- > Jean-Marie CASTAGNEAU.....
- > Valérie CHARLE
- > Jean-Luc PALLIN.....

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVENSAN (4 élus): Patrick BAUDIN, Brigitte DAULIAC, Henri ESCUDERO, Marlène LAGOUARDE.

BRACH (1 élu + 1 suppléant) : Didier PHOENIX, Carmen PICAZO

CASTELNAU-DE-MEDOC (6 élus): Éric ARRIGONI, Nathalie LACOUR-BROUSSARD, Jacques GOUIN, Françoise TRESMONTAN, Bernard VALLAEYS, Jean-Pierre ROY.

LISTRAC-MEDOC (4 élus): Alain CAPDEVIELLE, Hélène SABOUREUX, Franco TUBIANA, Bernard LACOTTE.

MOULIS-EN-MEDOC (3 élus): Christian LAGARDE, Windy BATAILLEY, Abel BODIN.

LE PORGE (4 élus): Jésus VEIGA puis Alain PLESSIS, Martine ANDRIEUX, Martial ZANINETTI, Philippe PAQUIS.

SAINTE-HELENE (4 élus): Allain CAMEDESCASSE, Martine FUCHS, Liliane GALLEGO, Jean-Jacques VINCENT.

SALAUNES (2 élus): Jean-Marie CASTAGNEAU, Annie TEYNIE.

SAUMOS (1 élu + 1 suppléant) : Valérie CHARLE, Manuel RUIZ.

10

LE TEMPLE (1 élu + 1 suppléant) : Jean-Luc PALLIN, Stéphane MARTIN

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE



Ressources Humaines



Au 31 décembre 2018, la Communauté de Communes Médullienne comptabilise 30 agents avec les agents détachés auprès de la société Véolia Environnement.

Chiffres clés

Les agents :

- Catégorie A : 5 (17%),
- Catégorie B : 2 (17%),
- Catégorie C : 23 (66%).

Total d'agents: 30

Nombre de femmes : 19.

Nombre d'hommes: 11.

REPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2018

CATEGORIE	NOMBRE D'AGENTS	FEMININS	MASCULINS
TITULAIRES	20	10	10
STAGIAIRES	5	5	0
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC	5	4	1
TOTAL	30	19	11

EVOLUTION DE L'EFFECTIF POURVU EN 2018

CATEGORIE	EFFECTIF AU 01/01/17	ARRIVEE EN COURS D'ANNEE	DEPART EN COURS D'ANNEE	EFFECTIF AU 31/12/18	VARIATION EN NOMBRE D'AGENT
TITULAIRES	20	1	1	20	0
STAGIAIRES	1	5	1	5	+ 5
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC	8	2	5	5	-3
CONTRACTUELS DE DROIT PRIVE	2	0	2	0	-2
(CAE)		-			
TOTAL	31	8	9	30	-1

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

POSITION STATUTAIRES PARTICULIERES

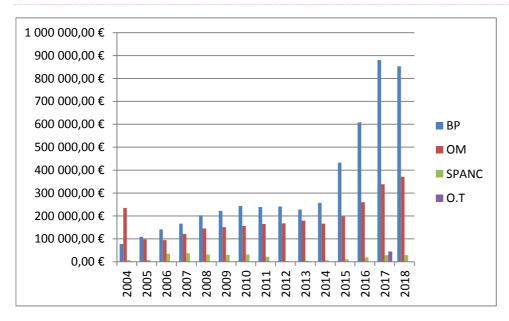
- ✓ 7 agents sont détachés auprès d'un organisme privé (Véolia Environnement).
- ✓ 2 animatrices sont mises à disposition à 32% auprès de la SPL Enfance Jeunesse Médullienne.
- ✓ 1 agent est en détachement sur un emploi fonctionnel au sein de la collectivité.

CARRIERE ET REMUNERATION

Le 1er janvier 2016 le PPCR (parcours professionnel carrière et rémunération) a été mis en place pour une durée de quatre années en ayant pour objectif de moderniser le statut général de la fonction publique en renforçant l'unité de la fonction publique et en améliorant la politique de rémunération des fonctionnaires. Le 1er janvier 2018, les dispositions prévues dans le cadre de la mise en œuvre du PPCR ont été reporté d'une année suivant les décrets n° 2017-1736 et n° 2017-1737 du 21 décembre 2017. Cette Le PPCR a été gelé pour l'année 2018, les agents n'ont pas bénéficié de reclassement indiciaire.

- ✓ 1 agent a fait l'objet d'un avancement de grade,
- ✓ 11 agents ont fait l'objet d'un avancement d'échelon,
- √ 5 agents ont été stagiairisés,
- ✓ 1 agent a été titularisé,
- ✓ 1 agent a été licencié pour inaptitude physique,
- √ 1 agent a été admis à la retraite,
- ✓ 1 agent à été autorisé à accomplir un temps partiel de droit pour élever un enfant.

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2004-2018



Les dépenses totales du chapitre 012 pour les trois budgets (BP, OM et SPANC) s'élèvent à 1 252 978€ avec une diminution de 3.069% par rapport à 2017. Cette diminution s'explique par la création de l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud qui en 2017 était pris en charge totalement par la Communauté de Communes.

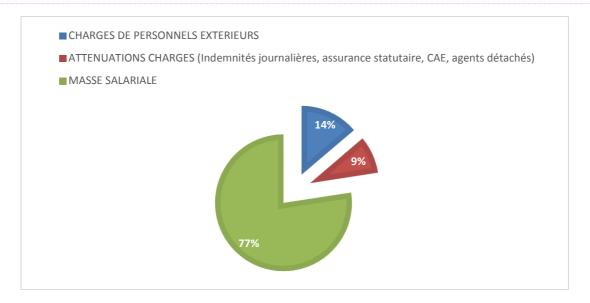
Le chapitre 012 comprend également le remboursement du personnel entre le budget principal et le budget annexe « ordures ménagères », les émoluments des CRS pour la surveillance de la plage du Porge, les frais liés au Plan Plage, les frais de ménage du siège et de l'annexe, le CNAS, l'assurance statutaire, la participation à la mutuelle et à la prévoyance.

La masse salariale réelle (rémunérations + charges) représente : 970 090,32 €

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

MASSE SALARIALE 2018



MOUVEMENT DU PERSONNEL:

- Recrutement d'un instructeur ADS en tant que stagiaire le 1^{er} juillet 2018
- Recrutement d'un instructeur ADS en tant que stagiaire le 21 septembre 2018

ABSENCES

- √ 4 agents ont bénéficié d'un congé de maternité.
- ✓ 1 agent a bénéficié d'un congé parental de 4 mois.
- ✓ 6 agents contractuels ont fait l'objet d'au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire dont 1 agent pour une durée supérieure à 9 mois consécutifs et 1 agent pour une durée de trois mois consécutifs.
- ✓ 11 agents titulaires ont l'objet d'au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire dont 1 agent pour une durée supérieure à deux mois consécutifs.
- ✓ Ce qui représente un total de 667 jours d'absence pour maladie ordinaire soit 428 jours (contractuels) et 239 (titulaires).
- ✓ 5 agents ont bénéficié de 12 jours d'absence pour garde d'enfants malades, soit 2.5 jours en moyenne.

Chiffres clés

Cotisations versées au CNAS:

4 510 €

Cotisations versées par le CNAS :

7 836 €

Prestations demandées par les agents :

- Aides: 4 514 €

- CESU: **522**.60 €

- Plan Epargne: 180€

· Chèque Lire : 120 €

Billetterie : 1 307.45€

- Coupons Sport: 104€

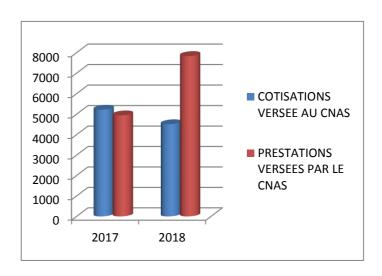
- Séjours : **556.83** €

ACTION SOCIALE

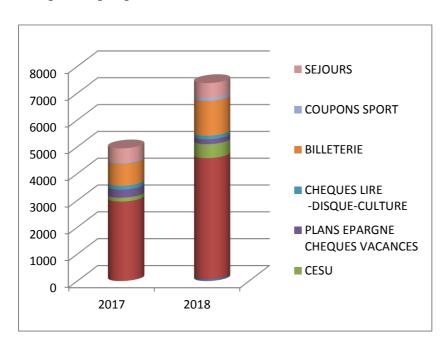
La cotisation annuelle a baissé de 9.66% ce qui s'explique par la refonte du système de cotisation mis en place en 2016 avec une application progressive qui s'est réalisée sur 3 ans. Au 1er janvier 2018 un forfait unique par bénéficiaire a été appliqué pour tous les adhérents.

On peut constater une hausse des demandes par les utilisateurs notamment pour la prestation « aide ».

1. <u>Comparatif 2017-2018</u>



2. Comparatif par prestation 2017-2018



Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Finances et Marchés Publics



Chiffres Clés

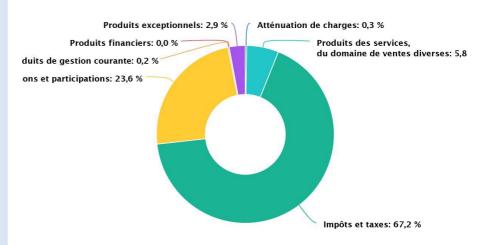
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 281.36 €/habitant en 2018 contre 307.19 €/habitant en 2017 soit une baisse de 8% par habitant.

0% d'augmentation des taux d'imposition depuis huit ans

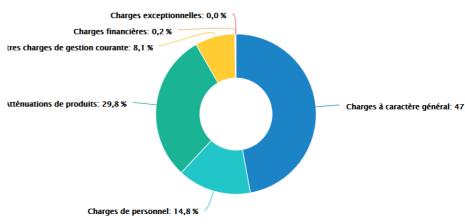
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 317€/habitant en 2018 contre 304.78€/habitant en 2017 grâce à la fiscalité perçue au titre de l'implantation des parcs photovoltaïques qui s'appliquent sur ces entreprises.

Le Budget Principal

Structure des recettes réelles de fonctionnement (RRF)



Structure des dépenses réelles de fonctionnement (DRF)



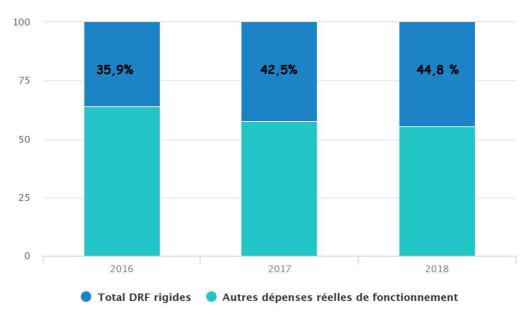
Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Part de dépenses de fonctionnement rigides



La part des dépenses de fonctionnement dites « rigides » de la Collectivité, sur lesquelles nous ne disposons d'aucune marge de manœuvre, est en augmentation.

Elles sont composées des atténuations de produits (attributions de compensation, reversements sur FNGIR, ect.), des dépenses de personnel et des charges financières. Elles sont considérées comme rigides car la collectivité n'a que très peu de marges de manœuvre à court terme sur ces dépenses.

Les attributions de compensation ont été révisées par délibération du 8 novembre 2018 pour tenir compte du transfert des compétences « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité » et « GEMAPI » à la collectivité. Elles se répartissent maintenant de la façon suivante :

COMMUNES	ATTRIBUTION DE COMPENSATION
AVENSAN	169 962,41 €
BRACH	-1 730,82 €
CASTELNAU DE MEDOC	226 453,11 €
LISTRAC MEDOC	85 990,20 €
MOULIS EN MEDOC	16 921,29 €
LE PORGE	25 095,36 €
SAINTE HELENE	143 563,83 €
SALAUNES	225 011,27 €
SAUMOS	-1 365,11 €
LE TEMPLE	-4 822,04 €
Total	885 079,50 €

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Afin de financer ses dépenses d'investissement, la Collectivité s'est appuyée en 2018 sur :

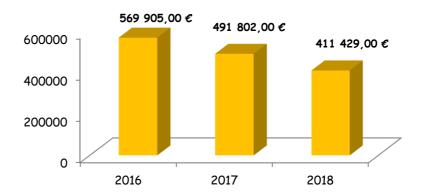
L'autofinancement net de l'année à hauteur de 461 224€

Les autres recettes d'investissement à hauteur de 595 373 €

La Collectivité a par ailleurs dégagé un excédent sur sa section d'investissement en 2018.

Les dépenses d'équipement de la Collectivité diminuent ces dernières années.



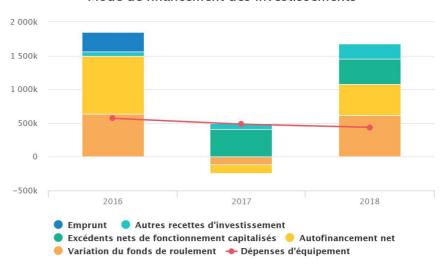


Un encours de la dette en baisse

Une capacité de désendettement en 2018 correspondant à 9 mois

La collectivité fait partie des 45 % des EPCI de 20 000 à 50 000 habitants ayant une capacité de désendettement de 0 à 3 ans (Source DGCL 2016)

Mode de financement des investissements



Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

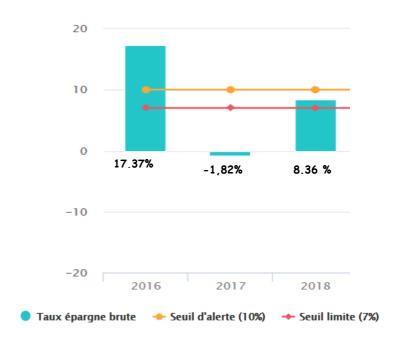
Affiché le

ID : 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Dégradation du taux d'épargne brute

La Collectivité dispose d'un taux d'épargne brute insuffisant avec le risque de rencontrer des difficultés pour autofinancer ses investissements à moyen et long terme

Taux d'épargne brute de la collectivité et seuils d'alerte



Le taux d'épargne brute est déterminé par le rapport entre l'épargne brute (=correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice) d'une Collectivité et ses recettes réelles de fonctionnement. Ce taux d'épargne brute permet d'analyser la santé financière d'une Collectivité locale. Il est d'usage d'associer au taux d'épargne brute deux seuils, un premier à 10% et le second à 7%.

Le premier seuil correspond à un premier avertissement, une commune qui passe sous les 10% n'est pas à l'abri d'une chute sensible voire une perte totale d'épargne. On le considère comme un seuil d'alerte.

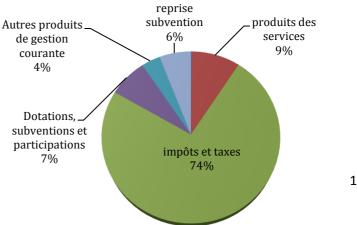
En deçà du second seuil, on considère que la situation de la collectivité se complexifie. On peut y voir des premiers signes avant-coureurs d'une situation financière dégradée. La collectivité peut avoir beaucoup de difficultés à dégager des marges de manœuvre.

A noter, le taux moyen d'épargne brute d'une commune française se situe aux alentours de 13% en 2018.

Le budget annexe Ordures Ménagères

Structures des recettes réelles de fonctionnement

Un taux de TEOM maintenu à 15.78 % depuis 9 ans



Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

98% des dépenses à caractère général correspondent à la prestation de collecte, transfert, tri et traitement des déchets

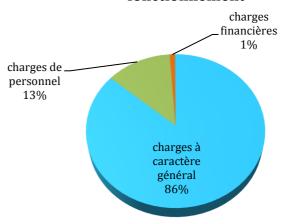
Les dépenses réelles de fonctionnement restent stables et s'élèvent à 137.90 €/habitant en 2018 contre 133.75 €/habitant en 2017.

Un encours de la dette en baisse

Un endettement en 2018 de 30.18 € par habitant contre 33.66 € par habitant en 2017

Une capacité de désendettement en 2018 de 1.5 ans

Structures des dépenses réelles de fonctionnement



Encours de la dette



Les marchés publics (supérieurs à 25 000 € HT)

passés en 2018 :

- Etude pour la modernisation du service public de gestion des déchets (coût de 33 012 € TTC);
- Etude économique et environnementale portant sur la création d'une Zone d'activités économiques sur la commune de BRACH (coût de 44 220 € TTC) ;
- Mission d'étude et de maîtrise d'œuvre « Infrastructures » pour l'aménagement de la Zone d'activités économiques PAS DU SOC 2 (coût de 123 129 € TTC);

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Services Techniques

Les différents pôles d'interventions sont rassemblés dans des groupes d'activités qui euxmêmes comportent plusieurs pôles, soit :

GROUPE 1: Travaux divers – Pôles : Siège/Annexe/Administration/Gestion des bacs et composteurs/Bornes à verres/Déchetteries/Rouleau compacteur/Logistique/AGP/ZA PAS DU SOC I/ZA LE PORGE/Autres soit **71** % **de l'activité**

GROUPE 2 : Centres de loisirs – Pôles : Les Médulles (CASTELNAU-DE-MEDOC)/La Pimpa (LE PORGE)/Les Galips (AVENSAN)/La Pinède (SAINTE-HELENE) soit **24 % de l'activité**

GROUPE 3: Crèches – Pôles: Les Petiots (CASTELNAU-DE-MEDOC)/Les Galipettes (AVENSAN)

Chiffres clés des travaux du GROUPE 1 :

Le siège

14% de l'activité (2017 : 7%)

L'annexe

4% de l'activité (2017 : 15%)

L'administration

14% de l'activité (2017 : 13%)

La gestion des bacs

31% de l'activité (2016 : 39%)

Les bornes à verres

9% de l'activité (2017 : 7%)

Les déchetteries

17% de l'activité (2017:9%)

Le rouleau compacteur

1% de l'activité (2017 : 1%)

La logistique

0% de l'activité (2017 : 8%)

L'Aire de Grand Passage

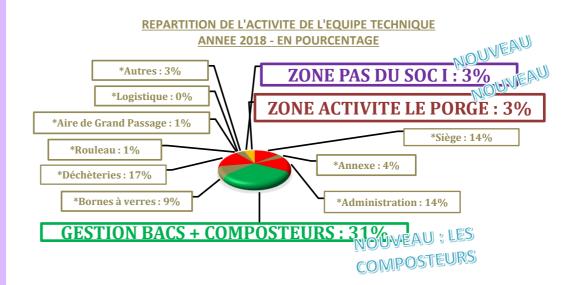
1% de l'activité (2016 : 0.37%)

Autres

3% de l'activité (2016 : 2%)

GROUPE I : trois nouvelles activités supplémentaires pour l'année 2018

Petit rappel de l'activité totale du service technique : le groupe I représente 71%



Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

LE POLE LE PLUS IMPORTANT :

**deux activités : BACS + COMPOSTEURS
31 % au total

DEUX NOUVEAUX POLES D'ACTIVITÉS : depuis janvier 2018 : 6 % au total

MOUVEAU



BACS:

L'activité est la même que les années précédentes 2016 et 2017 (39% à eux-seuls).

LA ZONE DU PAS DU SOC I: 3% (photos avant après travaux)
Entretien des VRD: 18 000 m² (environ)



COMPOSTEURS:
L'équipe réceptionne les composteurs et livre les administrés des 10 communes.





LA ZONE D'ACTIVITÉ DU PORGE: 3 % Entretien des VRD: 11 630 m²

- * Peu d'évolution avec l'année 2017, nous remarquons tout de même que trois gros pôles se détachent cette année : Déchèteries 17%, Administration et Siège à 14% chacun.
- ** ZOOM 2020 : Ces deux activités seront divisées en deux pôles pour le rapport d'activité 2020.

Tous les pourcentages sont arrondis au 0,1 près.

Données se rapprochant du réel (comptabilisées manuellement) et non exhaustives car activités diverses et variées.

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

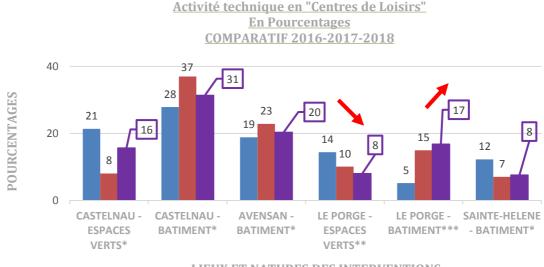
Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID : 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

GROUPE II : Activité professionnelle 2018 dans les Centres de Loisirs

Petit rappel de l'activité totale du service technique : le groupe II représente 24%



LIEUX ET NATURES DES INTERVENTIONS

■ ANNEE 2016 ■ ANNEE 2017 ■ ANNEE 2018

EXPLICATIONS	2016	2017	2018	TAUX d'EVOLUTION de l'ACTIVITÉ 2016 / 2018
**LE PORGE ESPACES VERTS + EXTERIEUR	3 jours de travail A raison de ne pas avoir fait de coupe en 2015. A ceci se rajoute l'entretien de la cour. 14%	2 jours de travail Grâce à l'entretien de l'année précédente, la taille de ces arbres a été faite en 2 jours, et se rajoute la cour.	1 seule journée de travail En 2018, la présence de 3 agents sur place explique la rapidité d'exécution, sans oublier la cour.	-43%
***LE PORGE BATIMENT	Petits travaux d'entretien et/ou réparations diverses.	Gestion porte d'entrée garderie + entretien portails et grillage + travaux internes	Mise en place des claustras bois et conception du sol « dalle béton » pour le local déchets + travaux habituels 17%	+240%

^{*}Les chiffres évoluent en hausse et/ou en baisse sur les lieux d'activités sur les trois années.

Effectivement l'activité technique n'est pas identique d'une année sur l'autre. L'équipe intervient en fonction des pannes ou réparations ou constructions, diverses et variées ; ce qui explique la différence de variation de l'activité, une année en hausse et l'année suivante en baisse ou vice-versa.

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

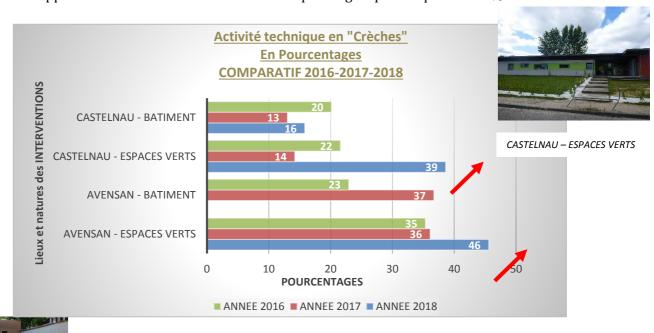
Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID : 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

GROUPE III : Activité professionnelle 2018 dans les Crèches

Petit rappel de l'activité totale du service technique : le groupe III représente 5%



AVENSAN - ESPACES VERTS

EXPLICATIONS	2017	2018	TAUX d'EVOLUTION de l'ACTIVITÉ 2017 / 2018
CRECHE CASTELNAU DE MEDOC - ESPACES VERTS	14%	39%	+179%
CRECHE AVENSAN - ESPACES VERTS	Trois espaces verts différents 36%	Trois espaces verts différents 46 %	+28%





AVENSAN – ESPACES VERTS

Cela s'explique par une météo et des températures idéales pour le développement des herbes et autres plantes situées sur les espaces verts, des deux crèches de CASTELNAU-DE-MÉDOC et d'AVENSAN qui engendre donc un entretien fréquent.

Tous les pourcentages sont arrondis au 0,1 près.

Données se rapprochant du réel (comptabilisées manuellement) et non exhaustives car activités diverses et variées.

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Service public de gestion des déchets

Des chiffres en hausse

Hausse de la population de 3.5%

Hausse des tonnages globaux de 2%



915 tonnes de verre recyclées

La collecte du verre a progressé de 13%.



2 268 tonnes de déchets verts

Les déchets verts sont le premier flux de déchets déposé en déchetterie. Ils représentent un tiers des tonnages entrants.

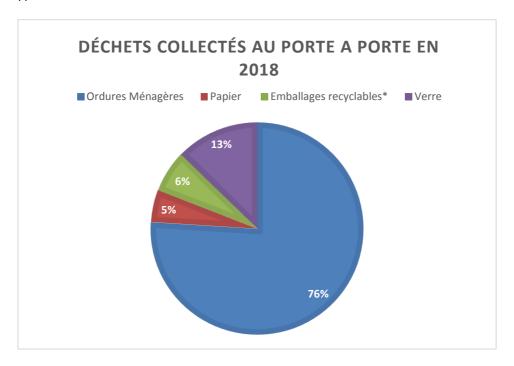


La collecte au porte à porte et en apport volontaire

	Type de collecte	Contenant	Fréquence
Ordures ménagères	Collecte au porte à porte**	Bac gris	1 fois par semaine
Papier	Collecte au porte à porte**	Bac jaune	1 fois par mois
Emballages recyclables*	Collecte au porte à porte**	Sacs jaunes	3 fois par mois
Verre	Collecte en apport volontaire***	Borne à verre	1 à 2 fois par mois

^{*}Emballages recyclables : bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes.

^{**}Collecte Apport Volontaire : collecte des bornes à verre



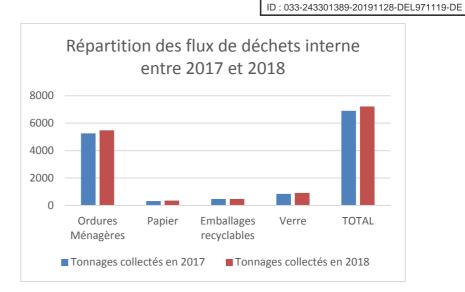
Les ordures ménagères non recyclables représentent **76%** des déchets collectés. La Loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), fixe comme objectif à compter de 2025 la généralisation du tri à la source des biodéchets. Les démarches de gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel, collectif, ...) sont à renforcer pour atteindre cet objectif ambitieux.

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

Les tonnages collectés ont augmenté de 5% en 2018.Cela s'explique en partie par l'augmentation régulière de population (+3.5% entre 2017 et 2018).



Les déchetteries communautaires

Infos:

*DMS : déchets ménagers spéciaux (peintures, solvant, produit chimique,...)

** DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,...)

Chiffres clés :

Nombre total de visites de la déchetterie de CASTELNAU-DE-MEDOC :

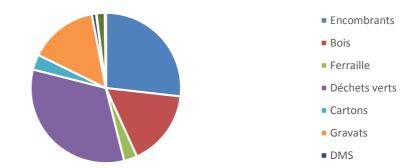
42 218 visites

Nombre total de visites de la déchetterie de LE PORGE :

17 322 visites

Les déchets collectés

	Déchetterie Castelnau de Médoc	Déchetterie Le Porge	TOTAL 2018
Déchets verts	1 580,24	688,60	2 268,84
Encombrants	1 335,14	514,14	1 849,28
Bois	780,02	352,96	1 132,98
Gravats	784,45	233,42	1 017,87
Cartons	169,99	56,26	226,25
Ferraille	139,58	57,39	196,97
DEEE**	67,89	52,91	120,80
DMS*	44,70	18,47	63,17
papier	8,96	4,64	13,60
Batteries	4,92	2,69	7,61
Capsules NESPRESSO	0,68	0,46	1,14
Piles	0,78	0,48	1,26
Cartouches d'encre	0,034	0,02	0,06
TOTAL	4 917,38	1 982,44	6 899,83



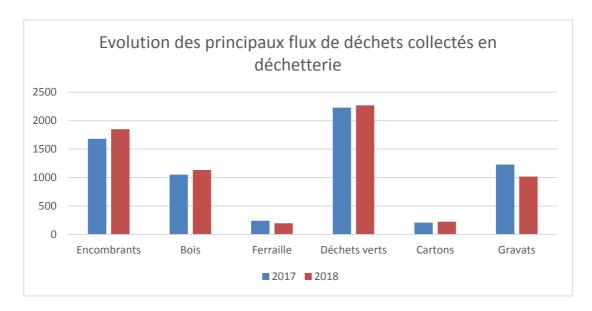
Les déchets verts sont le flux le plus important collecté en déchetterie. Il représente le tiers des déchets collectés. Suivent les encombrants, les gravats et le bois respectivement à 25 %, 15% et 16%.

Les 2 principaux flux collectés, les déchets verts et encombrants doivent faire l'objet d'actions visant à réduire les apports :

- Les déchets verts sont des déchets qui peuvent être recyclés au sein même des foyers (broyage, paillage, compostage. Une campagne de communication sur la gestion des déchets verts au domicile pourrait permettre de stabiliser ce flux.
- La mise en place de la filière Eco-Mobilier en 2019 va permettre de réduire le tonnage d'encombrants à traiter (les encombrants ont le coût de traitement le plus élevé).

Evolution des déchets collectés sur les déchetteries

	2017	2018	Ecart 2017/2018
Encombrants	1679,96	1849,28	10%
Bois	1051,71	1132,98	8%
Ferraille	243,00	196,97	-19%
Déchets verts	2229,95	2268,84	2%
Cartons	207,64	226,25	9%
Gravats	1228,34	1017,87	-17%
DMS	45,423	63,17	39%
Batteries	0,832	7,61	815%
DEEE	51,687	120,8	134%
papier	10,02	13,6	36%



Les principaux déchets déposés en déchetterie sont en augmentation. Cette hausse est explicable par rapport à l'augmentation de population : plus de visiteurs, des nouveaux habitants qui réalisent une partie des travaux eux-mêmes (rénovation, travaux de seconde œuvre, ...).

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

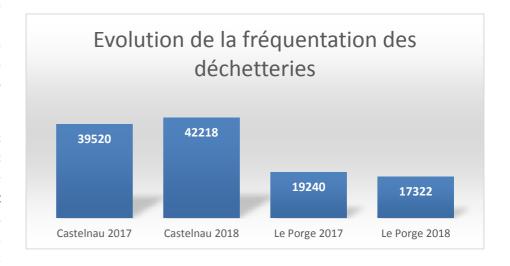
Seuls les gravats ont diminué. L'explication résiderait dans le fait qu'il n'y avait plus le système de passage payant pour les professionnels en 2017; ce dernier a été remis en place dès le 1^{er} janvier 2018.

Fréquentation des déchetteries communautaires

2018	Nombre de visites déchetterie Castelnau de Médoc	Nombre de visites déchetterie Le Porge	Nombre total de visites
janvier	2 313	995	3 308
février	2 148	958	3 106
mars	2 798	1 385	4 183
avril	4 135	1 735	5 870
mai	3 582	1 852	5 434
juin	4 023	1 890	5 913
juillet	4 588	1 781	6 369
août	5 164	1 521	6 685
septembre	4 689	1363	6 052
octobre	2 712	1 327	4 039
novembre	3 300	1 236	4 536
décembre	2 766	1 279	4 045
TOTAL	42 218	17 322	59 540

Les déchetteries de la CDC accueillent près de 60 000 visiteurs par an. Plus des 2 tiers des visites est concentré sur la déchetterie de Castelnau de Médoc (ville centre du territoire).

La fréquentation des déchetteries est fonction des saisons : l'hiver est une période creuse contrairement aux autres saisons. L'essentielle de la fréquentation se situe d'avril à septembre inclus.



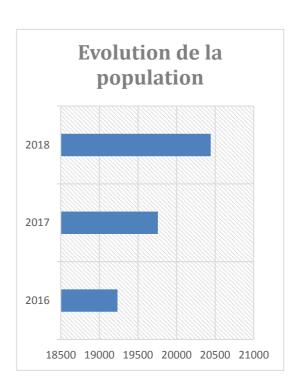
La déchetterie du Porge a connu une baisse de fréquentation alors que celle de Castelnau connait une hausse constante.

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

La production de déchets sur le territoire de la Médullienne

	2016	2017	2018	Ecart 2017/2018
Population INSEE municipale	19 234	19 758	20 443	3.47%

Le territoire de la CDC Médullienne est un territoire attractif; la population a encore augmenté en 2018.



Evolution de la production des déchets

	2016	2017	2018
Tonnage collecté en Porte à Porte et Apport Volontaire (en tonnes)	6 611	6 904	7 218
Tonnage collecté en déchetteries (en tonnes)	6 330	6 749	6 692
Tonnage collecté en déchetteries en tonnes HORS GRAVATS	-	-	5 882
TOTAL	12 941	13 652	13 910
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.*	344	349	353
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab.*	329	342	327
Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.*	673	691	680

^{*}La population prise en compte est la population INSEE municipale : 20 443 hab.

En 2018, les tonnages globaux ont augmenté de 2%. Parallèlement, la production de déchets par habitant a baissé (-11 kg/an/hab.) et est devenue quasiment au niveau de 2016.

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Comparatif par rapport aux moyennes nationales

	CDC Médullienne*	France**	Nouvelle Aquitaine**
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.*	353	326	345
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab.*	288	203	148
Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.*	641	529	493

^{*}La collecte des déchets ménagers par le service public en France résultats 2013-2015 ADEME

Pour ce qui est de la collecte au Porte à Porte et en apport volontaire, la production de déchets d'un habitant de la CdC Médullienne est légèrement plus élevée que les moyennes nationales.

Par contre, pour ce qui est des déchets apportés en déchetteries, la production de déchets sur la CDC Médullienne **est bien au-delà des moyennes nationales.** Cela s'explique par le fait que les professionnels sont acceptés sur les déchetteries alors que cela n'est pas forcément le cas partout en France.

Si la production de déchets d'un habitant de la Médullienne a baissé en 2018 (cf. III 1), elle est encore trop importante en comparaison avec les moyennes nationales.

	CDC Médullienne	moyenne en milieu mixte (rural/urbain)*	moyenne nationale*
Ordures Ménagères	268	243	269
Recyclables (emballages + papier)	40	48	47
Verre	45	35	29
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.	353	326	345

^{* &}quot;La collecte des déchets ménagers par le service public en France Résultats 2013-2015" ADEME

Les habitants de la CDC Médullienne trient très bien le verre. En revanche, les autres flux de recyclables sont bien moins triés.

Une attention particulière devra être portée sur le tri des emballages et du papier (communication) et sur la mise en place du compostage (actions de promotion) afin de pouvoir réduire la production d'ordures ménagères résiduelles.

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Infos:

Le marché de gestion des déchets sur le territoire de la CDC a été attribué en 2016 pour une durée de 6 ans.

Les attributaires sont les suivants :

1. VEOLIA:

- Lot 1 prestation de collecte au port à porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés
- Lot 2 prestation de transfert des déchets ménagers et assimilés
- Lot 3 prestation de tri et de conditionnement des emballages recyclables et des papiers
- Lot 5 prestation de gestion des déchetteries communautaires et du transport et traitement des déchets issus des déchetteries
- Lot 6 prestation de valorisation et de traitement du bois

2. Groupement ASTRIA/PENA:

 Lot 4 prestation de traitement des ordures ménagères

3. PENA:

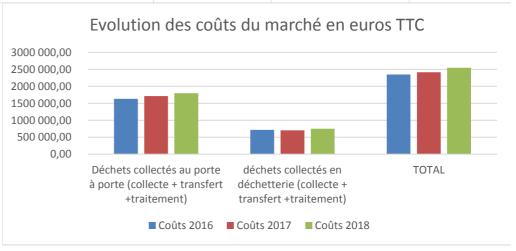
 Lot 7 prestation d'évacuation et de traitement des déchets dangereux des ménages

> Le montant du marché de gestion des déchets est de 2 545 277.35 euros TTC pour l'année 2018.

Le coût du service public de gestion des déchets

2018	Déchets collectés au porte à porte (collecte + transfert +traitement)	déchets collectés en déchetterie (collecte + transfert +traitement)	TOTAL
Janvier	149 436,45 €	46 973,65 €	196 410,10 €
Février	115 467,46 €	45 781,66 €	161 249,13 €
Mars	120 235,90 €	51 845,44 €	172 081,34 €
Avril	133 192,86 €	60 691,12 €	193 883,98 €
Mai	140 643,19 €	68 434,94 €	209 078,12 €
Juin	138 872,81 €	61 177,88 €	200 050,69 €
Juillet	154 022,96 €	61 581,58 €	215 604,54 €
Août	161 936,39 €	64 936,71 €	226 873,10 €
Septembre	128 133,56 €	57 561,73 €	185 695,28 €
Octobre	136 379,71 €	66 225,62 €	202 605,33 €
Novembre	127 149,69 €	48 997,97 €	176 147,66 €
Décembre	126 406,08 €	47 803,15 €	174 209,23 €
Total en euros HT	1 631 877,06 €	682 011,44 €	2 313 888,50 €
Total en euros TTC	1 795 064,77 €	750 212,58 €	2 545 277,35 €
Ratio €TTC/hab	87,81 €	36,70 €	124,51 €

Evolution des coûts du marché en euros TTC	Déchets collectés au porte à porte (collecte + transfert +traitement)	Déchets collectés en déchetterie (collecte + transfert +traitement)	TOTAL	
Coûts 2016	1 629 797,20	718 608,60	2 348 405,81	
Coûts 2017	1 708 879,67	703 008,17	2 411 887,84	
Coûts 2018	1 795 064,77	750 212,58	2 545 277,35	
Ecart 2017/2018 en %	5%	7%	6%	



Reçu en préfecture le 04/12/2019

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Il a augmenté de plus de 130 000 euros par rapport à 2017 soit environ 6%. Cette hausse est la conséquence de l'augmentation conjuguée de la population et du carburant.

Dépenses par prestataires

	Véolia	Groupement Astria/Pena	Pena
Janvier	145 512,57 €	47 344,73 €	3 552,80 €
Février	121 088,43 €	36 139,34 €	4 021,35 €
Mars	128 497,80 €	39 153,02 €	4 430,52 €
Avril	147 663,30 €	42 821,35 €	3 399,33 €
Mai	156 277,59 €	45 651,80 €	7 148,73 €
Juin	151 361,72 €	44 878,82 €	3 810,15 €
Juillet	160 172,18 €	50 820,29 €	4 612,07 €
Août	166 564,82 €	52 299,46 €	8 008,82 €
Septembre	139 605,56 €	40 189,39 €	5 900,33 €
Octobre	153 767,04 €	43 694,04 €	5 144,25 €
Novembre	132 335,92 €	39 852,00 €	3 959,74 €
Décembre	129 893,87 €	41 626,59 €	2 688,78 €
Total en euros HT	1 732 740,79 €	524 470,84 €	56 676,87 €
Total en euros TTC	1 906 014,86 €	576 917,93 €	62 344,56 €

Recettes liées au marché de gestion des déchets

Matériaux issus des déchetteries :

Matériaux issus des déchetteries	2017 (en euros TTC)	2018 (en euros TTC)	
Carton déchetterie	13 599	15 501	
papier déchetterie	1 551	714	
Ferraille	13 789	10 943	
Batterie	1 782	4 505	
DEEE	6 566	6 458	
TOTAL rachat	37 287	38 121	

^{*}DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,...)

Matériaux issus des collectes Porte à Porte et Apport Volontaire :

Matériaux issus des collectes PAP et AV	2017 (en euros TTC)	2018 (en euros TTC)
Carton	22 290	11 645
ELA	42	157
ALU	2 077	5 894
ACIER	4 014	3 003
Flaconnage plastique	15 272	19 506
papier	33 535	23 514
Verre	24 240	26 145
TOTAL rachat	101 470	89 864

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Promotion du compostage individuel

Interventions et animations

<u>La CDC intervention dans les</u> <u>manifestations afin de promouvoir le</u> <u>compostage individuel :</u>

- Foire de Sainte-Hélène le 22 septembre 2018
- Marché Eco-Acteurs le 23 septembre 2018
- Foire de Salaunes le 6 octobre 2018



Distribution de composteurs

	Composteurs en bois	Composteurs en plastique
Nombre de		
composteurs	30	23
distribués en	30	25
2018		

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, vise à généraliser le tri à la source des biodéchets d'ici 2025 : chaque Français disposera d'une solution de tri de ses déchets de cuisine et de table, afin que ceuxci puissent être valorisés.

Pour atteindre cet objectif, la CDC Médullienne va devoir développer ses actions en faveurs promotion du compostage.

ORIENTATIONS

Une étude sur la modernisation et le financement du service déchets a été lancée en 2018 avec pour objectif un choix des élus en 2019 sur le volet organisationnel des collectes et un mode de financement incitatif sur le territoire.

La déchetterie de Castelnau de Médoc a bénéficié d'une étude visant à moderniser le site et à le mettre en conformité En parallèle, un travail sur l'harmonisation des filières et des horaires a été mené.

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Qui est concerné?

Producteurs de déchets, publics ou privés, autres que les ménages.

Pourquoi mettre en place la redevance spéciale ?

- Elle est obligatoire,
- évite de faire payer les déchets non ménagers par les ménages,,
- incite les producteurs professionnels au tri de leurs déchets et les sensibilise à la gestion des déchets.

Quels déchets?

Les déchets assimilables à ceux des ménages lorsqu'ils peuvent être éliminés dans les mêmes conditions que les déchets des ménages.

Comment la redevance est-elle calculée ?

Plusieurs facteurs:

- Le volume et le nombre des bacs utilisés qui dépendent de l'activité et de la citoyenneté de l'usager
- La fréquence
 hebdomadaire des
 collectes qui dépend de
 l'organisation mise en
 place par la collectivité
- Le nombre de semaines d'activité qui dépend de l'usager
- Le prix au litre facturé
 par type de déchet
 (voté par le Conseil
 Communautaire) qui
 résulte du calcul par
 la collectivité du coût
 de collecte et de
 traitement du déchet

La Redevance Spéciale

COMMUNES	2017	2018	VARIATION EN % (2017/2018)
AVENSAN	20 923,35 €	11 595.018 €	- 45 %
BRACH	940,41 €	1 266.18 €	+ 35 %
CASTELNAU-DE-MEDOC	59 372,61 €	42 692.51 €	- 28 %
LISTRAC-MEDOC	18 390,47 €	11 348.31 €	- 38 %
MOULIS-EN-MEDOC	15 694,53 €	19 587.01 €	+ 24 %
LE PORGE	81 543,54 €	74 529.31 €	- 8 %
SAINTE-HELENE	19 455,83 €	7 470.25 €	- 61 %
SALAUNES	6 434,32 €	4 568.65 €	- 29 %
SAUMOS	735,07 €	0	- 100 %
LE TEMPLE	1 385,30 €	971.61 €	- 30 %
TOTAL	224 875,43 €	174 029.01 €	- 23 %

Service Public d'Assainissement Non Collectif



Le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensé sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne est estimé à 2000 installations.

21 % des habitations du territoire sont concernées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif soit 1 habitation sur 5.

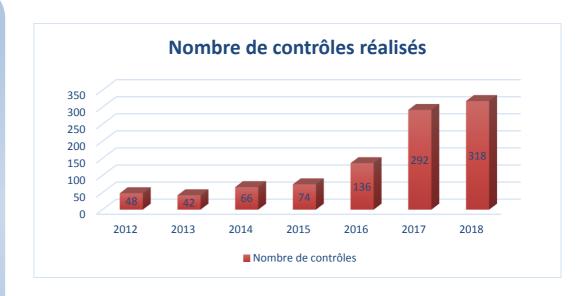
Evolution du nombre de contrôles et des recettes

Zoom 2019

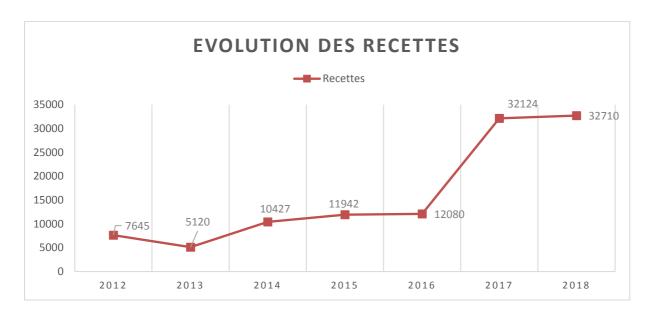
Absence de la technicienne SPANC de début 2019 à fin Juillet 2019 pour arrêt maladie et congés maternité.

L'agence de l'eau Adour Garonne n'octroie plus d'aides aux contrôles.

La campagne de contrôles des installations existantes se poursuit sur les communes de Le Temple, Avensan et Moulis en Médoc.



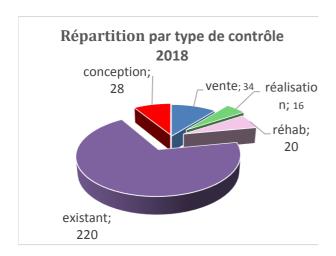
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Contrôles	5320€	5120€	7 360 €	7 480 €	8 530 €	23 165 €	26 160 €
Subvention AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	2 325 €	-	3 067 €	4 462 €	3 550 €	8 959€	6 550 €
TOTAL	7 645 €	5 120 €	10 427 €	11 942 €	12 080 €	32 124 €	32 710 €



On constate une légère augmentation des recettes en 2018, il y a deux explications à cela :

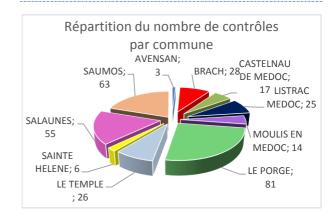
- La campagne de contrôle des assainissements existants a continué et a donc engendré des recettes ;
- Le montant des aides de l'Agence de l'Eau a baissé, l'augmentation des recettes est donc moins significative.

Répartition par type de contrôles



On constate que les contrôles de l'existant représentent une forte majorité des contrôles effectués en 2018 (69%).

Répartition des contrôles par communes



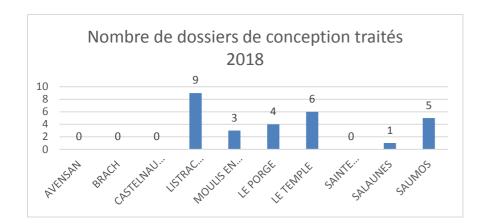
Les communes totalisant le plus de contrôles sur l'année 2018 sont Le Porge (81 contrôles), Saumos (63 contrôles) et Salaunes (55 contrôles). En effet, ces trois communes ont été concernées par la campagne de contrôle de l'existant.

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE



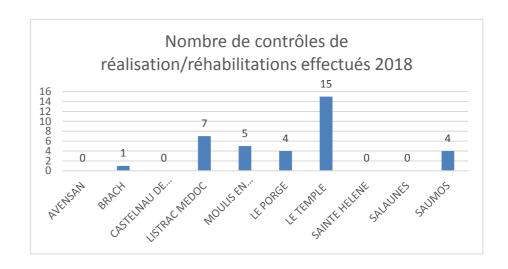
Les contrôles de conception

En 2018, 28 dossiers de conceptions ont été traités, soit 20 dossiers de moins qu'en 2017.

Les contrôles de réalisations des travaux

En 2018, 36 contrôles de réalisation de travaux ont été effectués sur le secteur de la CdC. Il faut savoir que 16 de ces chantiers ont été réalisés suite à un dépôt de permis de construire et les 20 autres sont des réhabilitations.

Il n'y a eu aucun chantier sur les communes de Castelnau-de-Médoc, Avensan, Sainte Hélène et Salaunes.



Les contrôles dans le cadre d'une transaction immobilière

En 2018, 34 contrôles dans le cadre d'une vente ont été réalisés. La majorité de ces contrôles ont été effectué sur les communes de Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc et Saumos.

Le nombre de vente a baissé par rapport à 2017. Plus la campagne de contrôle des assainissements existants avancera plus le nombre de contrôle dans le cadre des ventes va diminuer car les comptes rendus sont valables 3 ans.

Lecture Publique

L'année 2018 a vu démarrer des projets ambitieux, qui se concrétiseront pour la plupart en 2019.

Les objectifs pour l'année 2018 étaient les suivants :

- Accompagner la création d'une ludobibliothèque au Temple
- Valoriser et actualiser le catalogue en ligne
- Améliorer l'offre documentaire
- Participer financièrement à la programmation culturelle des dix communes

Réalisation 2018

Projet Pass'Temple

La CdC Médullienne a apporté à la commune du Temple un soutien financier (achat de 300 jeux de société pour un budget de 6 000 €) et technique (aide à la définition du projet, demandes de subvention, appel d'offre pour le mobilier, constitution du fonds documentaire, formation de la future salariée)

La ludobibliothèque Pass'Temple devrait ouvrir ses portes dans le courant du 1^{er} semestre 2019.



Recrutement d'un animateur pour le Réseau Médullien des bibliothèques

Sur les 44 candidatures reçues, 6 ont fait l'objet d'un entretien. La professionnelle a été choisie pour assurer, à partir du 1^{er} janvier 2019, les missions suivantes :

- Coordination d'un programme d'animations annuel sur un budget défini, avec les équipes,
- Généralisation des accueils de classe,
- Création et réalisation des animations,
- Actions pour publics spécifiques,
- Formation des équipes,
- Mise en place de partenariats,
- Veille et création d'un carnet d'adresses d'intervenants,
- Evaluation et bilan des actions menées.

> Un budget de 3 000 € pour animer le réseau

La CdC Médullienne finance 300 € pour chaque commune proposant une ou plusieurs animations culturelles liées au Réseau Médullien des bibliothèques. Neuf communes ont eu recours à ce dispositif pour des projets très divers :

- Brach: Mois du Polar,
- Castelnau: achat d'une malle d'instruments pour l'éveil musical,
- Listrac : achat de jeux de société,
- Le Porge : une conférence et un spectacle,
- Le Temple : Halloween et un spectacle,
- Moulis : projet sur le géocaching avec Camille Piantanida,
- Sainte-Hélène : 3 séances de « baby rockeurs »,
- Salaunes : intervention d'un caricaturiste,
- Saumos : réalisation d'une fresque.



Mois du Polar, Brach

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

> F'estival des coups de cœur

Afin de valoriser leurs documents, les bibliothécaires ont sélectionné 62 coups de cœur divisés en 5 sélections thématiques à lire pendant l'été. La sélection « polars / thrillers » a connu le plus grand succès avec 52 prêts.

> Nouvelle procédure de facturation

Suite à l'adoption d'une grille tarifaire au sein de chaque conseil municipal, les abonnés n'ayant pas rendu leurs documents après plusieurs rappels recevront une facture du Trésor Public. Les montants seront fixés par type de document (livre adulte, livre enfants, CD, jeu...) et non plus selon le prix d'achat du document.

Permanences de la coordinatrice :

En 2018, 106 permanences ont été effectuées dans les bibliothèques afin d'améliorer la communication, d'amorcer un travail de fond sur les collections et de faire émerger de nouveaux projets.

Statistiques

Abonnés

3994 abonnés, mais seulement 2 383 inscrits actifs (ayant emprunté un document dans l'année).

- \rightarrow 50 % de 0-12 ans
- \rightarrow 7 % de 13-14 ans
- \rightarrow 32 % de 25-59 ans
- \rightarrow 11 % de 60 ans et plus

On constate que les inscriptions continuent d'augmenter, mais que les lecteurs restent difficiles à fidéliser.

Prêts

La tendance se poursuit avec 8 % de prêts en plus, soit 58 530 prêts en 2018.

Une majorité des emprunts concernent la littérature de jeunesse (73 %), avec une forte popularité des albums et de la bande dessinée. Chez les adultes, la fiction est la plus prisée, et notamment le roman policier. Les livres les plus empruntés en 2018 sont, pour la jeunesse *Le loup en slip* de Lupano et pour les adultes *L'enfant aux yeux bleus* de Danielle Steel.

> Fonds documentaire et acquisitions

38 653 documents composent le catalogue commun (livres, magazines, CD, DVD, jeux)

1417 livres, 85 CD, 54 DVD, 322 jeux, 23 abonnements ont été achetés.

585 livres ont été donnés aux bibliothèques

2846 documents ont été empruntés par les bibliothèques auprès de Biblio.gironde

Effectifs

	Salariés	Bénévoles	Evolution
Brach	0	6	-1 bén.
Castelnau	1	6	
Listrac	1	10	-2 bén.
Le Porge	0	8	+1 bén.
Ste-Hélène	2	4	+1 bén.
Salaunes	0	8	+2 bén.
Saumos	0	5	-1 bén.
Le Temple	1	0	+1 sal.
TOTAL	5 soit 3	47 soit	+1 sal.
	ETP	4,65 ETP	

Le Réseau Médullien des bibliothèques est géré au quotidien par 5 salariées et 47 bénévoles. Une salariée assure la coordination au sein de la CdC Médullienne.

ETP: Equivalent Temps Plein

L'effectif reste stable, on note une légère hausse du bénévolat. L'activité régulière des bibliothèques est assurée et de nouveaux projets de coopération ont émergé (désherbage collectif,

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

Zoom 2019

Nouvel équipement, nouvelle offre! La ludobibliothèque Pass'Temple ouvrira ses portes dans le courant de l'année, proposant à l'ensemble des abonnés une nouvelle offre : le jeu de société. Ce dernier fera l'objet de nouvelles actions, en partenariat avec Biblio.gironde.

Contrat Territoire-Lecture: Ce dispositif proposé par la DRAC consiste en un plan pluriannuel d'actions cofinancées à hauteur de 50 % par l'État. Il repose sur des objectifs précis, déterminés par les communes ou la Communauté de Communes, afin d'améliorer le service rendu aux usagers. Avant de signer un CTL, il convient de réaliser un état des lieux de l'existant afin d'en dégager les marges d'amélioration. Ce travail se fera en interne, par les deux coordinatrices.

Une plus grande coopération : Avec le recrutement d'une animatrice pour le Réseau Médullien des bibliothèques, il convient de renforcer les partenariats déjà établis ainsi que la coopération entre les services de la CdC Médullienne.

L'action culturelle du Réseau Médullien des bibliothèques s'articulera sur des thématiques tout au long de l'année, avec des animations menées dans toutes les communes et pour tous les publics.

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Développement économique



Les objectifs pour l'année 2018 étaient les suivants :

- Poursuivre les études et actions sur les ZAE « PAS DU SOC 1 et 2 », plus précisément sur :
 - o l'identification des cibles et la caractérisation du projet pour la ZAE « PAS DU SOC 2 »
 - o le choix du scénario de développement et d'aménagement de la ZAE « PAS DU SOC 2 »
 - o la concertation / le débat avec les acteurs économiques et sociaux.
- Réaliser les études environnementales complémentaires sur les terrains de compensation.
- Avec la chargée de mission Economie du Pays, travailler avec les professionnels du bois et de l'auto-construction pour le développement de la filière et des activités sur le territoire.

Réalisations 2018

1/ Projets d'aménagement des zones d'activités économiques

 Création de la zone d'activités économiques « Pas du Soc 2 » à Avensan

Préparation du dossier d'autorisation environnementale unique / Finalisation de l'étude d'impact

En 2018, la Communauté de communes Médullienne a poursuivi les études préopérationnelles nécessaires au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale unique, préalable à la création de la ZAE « Pas du Soc 2 ».

Le Bureau d'études ENVOLIS (chargé des études environnementales) et ses cotraitants ont réalisé l'étude d'impact, afin d'évaluer la sensibilité environnementale du site et les conséquences du projet sur l'environnement.

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

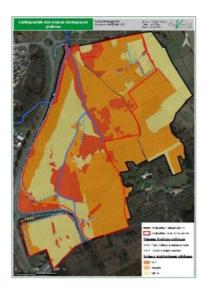
ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Cette étude comprend :

- un état initial de l'environnement : inventaire faune-flore de 4 saisons, (finalisé au 1^{er} semestre 2018);
- l'identification de zones humides existantes;
- une étude de sol et une étude hydrogéologique sur les terrains privés (1,5 ha environ) inclus dans le périmètre du projet de ZAE, en complément de celles menées en 2017 sur les territoires de la CdC Médullienne.

L'ensemble de ces investigations ont permis de recenser, sur l'emprise foncière concernée, la présence d'une faune et d'une flore riches et diversifiées, ainsi que des zones humides d'une superficie de 7 hectares environ.

Le bureau d'études a produit une cartographie permettant de classer les zones en fonction de leurs enjeux écologiques :



Validation du plan de composition d'ensemble (mars 2018)

Les résultats des études environnementales ont permis de faire évoluer le projet :

- évitement d'une partie importante de zones humides (6ha);
- conservation de la continuité du cours d'eau;
- modification du réseau de voiries pour réduire les incidences sur les milieux sensibles;
- possibilité d'une phase 4 dans l'aménagement.



Cartographie des zones humides (ENVOLIS)

Schéma d'aménagement (CREHAM mars 2018)

Recherche de terrains de compensation potentiels pour les zones humides

Suite aux visites de terrain effectuées fin 2017 par ENVOLIS à Moulis-en-Médoc et à Arcins/Lamarque, des contacts ont été pris en 2018 avec le propriétaire des parcelles situées sur les communes d'Arcins et de Lamarque.

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Réalisation du relevé topographique et du bornage périmétrique (novembre 2018)

Au cours du 2ème semestre 2018, après consultation, la CdC Médullienne a sélectionné le cabinet MICHEL Géomètres experts pour réaliser le relevé topographique et le bornage périmétrique de la future ZAE « Pas du Soc 2 ».

Lancement de la procédure ZAC et de la concertation préalable (juin 2018)

Lors du Conseil Communautaire du 26 juin 2018, par délibération: approbation et lancement de la procédure de ZAC (zone d'aménagement concerté), du périmètre d'études et des modalités de la concertation préalable.

Juillet 2018:

- une mise à disposition du public d'un dossier de consultation au siège de la CdC Médullienne et ouverture d'un registre de recueil des observations du public.
- Publication d'un premier article sur le site Internet de la CdC Médullienne pour informer de l'avancement du projet.

Novembre 2018:

 Réunion avec les propriétaires des terrains inclus dans le périmètre d'études pour recueillir leur avis sur leur intégration dans le projet. Décision attendue pour début 2019 pour arrêt définitif du périmètre de la future ZAC.

Désignation du maître d'œuvre

Le bureau d'études BERCAT a été retenu (5 candidatures)

 Requalification de la zone d'activités économiques « Pas du Soc 1 » à Avensan

Le projet de requalification de la ZAE « Pas du Soc 1 » est conduit par la CdC Médullienne conjointement et en parallèle du projet d'extension de la ZAE sur le secteur de « Pas du Soc 2 ».

Dans ce cadre, des rencontres avec les représentants d'entreprises présentes sur cette zone ont été organisées au cours du 2ème trimestre.

Création d'une zone artisanale à Brach

Le bureau d'études CREHAM et son co-traitant, ENVOLIS, ont été retenus pour réaliser l'étude économique et environnementale préalable à l'aménagement de la ZA de Brach.

Les premières investigations environnementales ont été menées par ENVOLIS à l'automne 2018.



Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

2/ Suivi des projets de création de tiers-lieu

Une étude sur la création d'un (ou de plusieurs) espace(s) de travail partagé (« coworking ») sur le territoire de la CdC Médullienne avait été réalisée en 2013.

Un premier projet sur Castelnau-de-Médoc a été initié en 2018 par trois entrepreneurs individuels.

Après plusieurs mois de travail du collectif, l'association « L'Escale », composée d'une dizaine de personnes, a été créée fin septembre 2018.



3/ Accueil, information et accompagnement des porteurs de projets et des acteurs économiques

26 porteurs de projet économique ont contacté la CdC Médullienne (dont 16 rendez-vous), à la recherche d'un terrain ou d'un local pour s'implanter. Les demandes concernent principalement une implantation en ZAE (et en particulier sur la future ZAE « Pas du Soc 2 »), mais également en cœur de ville (commerces), principalement à Castelnau-de-Médoc qui reste de la compétence de la commune.

4/ Animation du partenariat économique avec les acteurs locaux

Afin de développer le réseau avec les acteurs économiques locaux, la CdC Médullienne a participé plusieurs instances :

Partenariat avec le Pays Médoc, les Communautés de communes du Médoc, le SMERSCoT

Projets suivis en 2018 : contribution à

- la structuration du Cluster « Composite »
- l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT
- l'élaboration du Contrat Région-Pays.

Partenariat avec les acteurs institutionnels

- Participation aux réunions du SPEL (Service Public de l'Emploi Local), animées par le Sous-Préfet
- Rencontres avec les chambres consulaires (CCI et Chambre de Métiers)
- Rencontre avec la Région (dans le cadre du SRDEII - Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
- Suivi de l'actualisation des orientations départementales pour un aménagement commercial de la Gironde (ODAC 33).

Animation de la commission « Développement économique »

3 réunions ont été organisées en 2018 (mars, août et octobre).

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Logement et cadre de vie



Les objectifs pour l'année 2018 étaient les suivants :

- Suivre l'étude pré-opérationnelle d'OPAH, en lien étroit avec le bureau d'études désigné
- Gens du Voyage : l'actuelle DSP prendra fin le 31 décembre 2018. Il convient donc de préparer la nouvelle procédure de DSP (durée moyenne : 9 mois).

1/ Etude pré-opérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

Les élus communautaires souhaitent mettre en œuvre une OPAH avec un volet "renouvellement urbain" sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne. Le principal objectif de cette opération est de favoriser la requalification de l'habitat privé ancien, grâce notamment à l'octroi de subventions aux propriétaires bailleurs et occupants souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements (isolation thermique, adaptation au handicap ou à la dépendance, remise sur le marché de biens vacants).

Réalisations 2018

La mise en œuvre de ce dispositif nécessite la réalisation d'une étude préopérationnelle, cofinancée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Département de la Gironde.

Le bureau d'études URBANIS a été retenu en mars 2018 pour mener cette étude. Celle-ci a été effectivement engagée au printemps 2018, avec un premier Comité de pilotage le 18 avril 2018.

L'étude pré-opérationnelle comprend 2 missions :

- ➤ Mission 1 : étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'une OPAH de droit commun
- ➤ Mission 2 : volet "renouvellement urbain"

Chaque mission est décomposée en 2 phases :

- ➤ Phase 1: réalisation d'un diagnostic et définition des enjeux d'intervention
- ➤ Phase 2 : définition des stratégies opérationnelles et du 44 programme d'intervention.

Statistiques, analyses des données de cadrage

Urbanis a exploité diverses données statistiques, afin d'analyser le contexte socio-économique et l'état du parc immobilier privé, notamment au travers d'un travail cartographique. Les PADD des 10 communes ont été analysés et leurs orientations intégrées aux fiches synthétiques rédigées par commune.

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

OPAH

Juin : Rencontres avec les élus des 10 communes de la CdC

Juin > août: Travail de repérage sur le terrain

Août > septembre:

Enquête auprès des habitants

200 questionnaires ont été analysés. Les principaux besoins identifiés sont des besoins de travaux d'économie d'énergie et d'adaptation, en phase avec les objectifs nationaux.

Août > septembre :

Enquête auprès des partenaires

L'enquête auprès des partenaires a souligné les problématiques de lutte contre la vacance et de manque de logements locatifs à loyers abordables, en cohérence avec le diagnostic et l'enquête "habitants".

RU

Juin > août:

Diagnostic sur les 10 centres bourgs Repérage des immeubles potentiellement en ORI

Début octobre :

Ateliers à Castelnau-de Médoc, Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc et Sainte Hélène

Les ateliers ont permis de mettre en évidence des outils permettant de répondre aux problématiques propres au territoire de la CdC. Les actions proposées pour ces 4 communes sont mutualisables (ex. appui juridique) et transposables aux autres communes (ex.: moyens coercitifs sur des immeubles isolés, cas particuliers...). 45

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

A partir d'octobre 2018 : STRATEGIE

L'objectif de la 2ème phase de l'étude pré-opérationnelle était de définir les scénarii d'intervention ainsi que le calibrage des aides (CdC Médullienne, ANAH, Département de la Gironde).



OPAH

Proposition de calibrage

Urbanis s'est appuyé sur le diagnostic pour définir une proposition de répartition des aides pour les propriétaires occupants d'une part, pour les propriétaires bailleurs d'autre part.

Novembre : Réalisation de 5 études de faisabilité

Ont été réalisées:

- 2 études de cas pour des propriétaires occupants (sortie d'insalubrité et rénovation énergétique d'une maison individuelle
- 3 études de cas pour des propriétaires bailleurs (rénovation globale de 2 logements en bâti ancien, immeuble vacant pouvant accueillir 6 logements, logement énergivore)

Pour chacune de ces études, Urbanis a évalué les travaux nécessaires (et leurs coûts), leur éligibilité aux aides de l'ANAH et du Département, ainsi que des montants d'aides nécessaires de la CdC Médullienne pour déclencher ces travaux.

OPAH

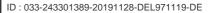
RU

A partir de décembre:

Elaboration du guide opérationnel incluant les actions pour l'OPAH et pour le volet RU

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le



Accueil des habitants / Communication



www.cdcmedullienne.com



@cdc.medulienne

La Communauté de Communes Médullienne développe sa communication afin de diffuser des informations aux habitants du territoire et informer sur ses politiques publiques.

Chiffres clés:

Appels téléphonique

8 659 appels

Accueils physiques

1 252 personnes accueillis

Visites sur le site Internet

57 484 visites

Nombre de « J'aime » sur Facebook

472 « J'aime »

Calendrier de ramassage des OM

6 625 calendriers

Appels téléphoniques et Accueils physiques

Cette année, la Communauté de Communes comptabilise 8 659 appels.

Elle a accueilli 1 252 personnes.

Facebook

C'est 472 « J'aime » au total, soit 114 de plus qu'en 2017. C'est 1 324 personnes qui ont consulté une publication.

Site Internet

La page la plus consultée est celle qui permet d'accéder au site de BL ENFANCE. La tranche d'âge des personnes consultant le site est de 25/34 ans. Le nombre de messages reçus via le site est proche des 200.

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Agenda 21







L'année 2018 a été marquée par la mise en suspens des activités du Service Agenda 21 du 02 janvier au 30 août 2018 inclus, la Chargée de mission étant absente pour raison de santé.

Toutefois la vente et la délivrance des composteurs, dans le cadre de l'application du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), s'est déroulée durant cette période, par l'action concertée des Services Accueil, Technique et Déchets : suivi administratif, stockage et livraison, suivi des stocks.

Prévention des déchets : diffusion des composteurs

La Communauté de Communes Médullienne a ainsi permis à 53 foyers de s'équiper de composteurs, dont :

- 30 bois.
- 23 PEHD.

La CdC Médullienne a été présente sur de nombreux évènements du territoire (foires, SERD...) par la tenue d'un stand présentant notamment les composteurs. La population pouvait ainsi réserver un composteur. Cette présence sur le territoire a aussi permis une plus large compréhension et diffusion. On sait en effet que 30 % environ de notre poubelle « noire » sont des déchets organiques. Composter permet donc mécaniquement de réduire sa production de déchets, et de produire de l'engrais pour ses plantation.

Enfin le 16 septembre 2018, l'évènement « Les Pieds dans les champs », fut le point d'orgue d'un programme d'actions visant à sensibiliser les publics sur les thématiques du Développement Durable.

Elaboration de l'Agenda 21

La détermination de la gouvernance :

Les quatre derniers mois de l'année ont été dédiés à la mise en forme de la gouvernance, c'est-à-dire à l'organisation des échanges entre les partenaires du territoire, les habitants et le Conseil Communautaire.

Finalisation des entretiens : Communes et référents A21 des Services de la CdC :

Afin d'orienter le travail préparatoire à l'élaboration de l'Agenda 21 et envisager ses futures actions possibles, chaque Commune a été sollicitée pour que les Elus (Maires et / ou Adjoints aux Maires, parfois avec les Techniciens) exposent leur vision de ce que devrait être un projet territorial de Développement Durable propre à la CdC Médullienne. Les Elus des Communes ont ainsi exprimé leurs attentes et projets, tant communaux qu'intercommunaux.

La mise en commun de matériels, diffusion de bonnes pratiques entre les services des Communes et la CdC est ressorti comme une priorité dans la majorité des Communes. La CdC devra participer à l'organisation de ce travail en commun à mener avec les communes.

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Urbanisme - Le service commun instructions des ADS







Chiffres clés

Nombres d'actes traités : 839

Nombre de :

- Permis de Construire : 413,

- Déclaration Préalable : 351,

Certificat d'Urbanisme : 56,

- Permis d'Aménager : 21,

- Permis de Démolir : 8.

Pourcentage de dossiers incomplet : 46.96 %

Rappel des missions du service

- Instruction des actes ADS,
- Réception du public sur rdv et accueil téléphonique du lundi au vendredi matin et soir,
- ❖ Accompagnement des communes (avant-projets sur dossiers à enjeux, aide aux agents des communes).

Evolution du service ADS en 2018

En 2017, le service ADS était composé de 3 agents :

- 1 responsable du service
- 2 instructrices à temps-complet

En 2018, le service a été marqué par plusieurs mouvements de personnel. Départ de la CDC de Marine DUPRAT-VIGIER responsable du service au mois de mars. Nomination d'Adeline GROUSSARD comme coordinatrice du service.

Départ d'Aurélie NAUDE (instructrice) au mois d'août et remplacement de celle-ci par Mme RODA (instructrice à temps complet) au mois de septembre.

Conservation des postes d'instructrices de Cécilia CANTON à temps complet et d'Estelle CAVIGNAC à temps partiel.

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Commune	PC	DP*	CUb**	PA	PD	TOTAL	En %
AVENSAN	35	63	0	6	3	107	12.75 %
BRACH	28	23	0	0	1	52	6.20 %
CASTELNAU-MEDOC	47	73	8	0	1	129	15.37%
LE PORGE	82	113	13	6	0	214	25.50%
LE TEMPLE	21	12	1	1	0	35	4.17%
LISTRAC MEDOC	25	6	4	4	1	40	4.77%
MOULIS-EN-MEDOC	44	14	2	1	1	62	7.39%
SAINTE-HELENE	96	22	8	1	1	128	15.26%
SALAUNES	23	13	3	1	0	40	4.77%
SAUMOS	12	12	7	1	0	32	3.82%
TOTAL	413	351	46	21	8	839	100%
En %	49.22%	41.83%	5.48%	2.51%	0.96%	100%	

^{*}Les communes de Moulis en Médoc, Listrac Médoc, Sainte Hélène et Salaunes instruisent les déclarations préalables simples (abri de jardin, clôtures). La CDC traite les DP « division » pour l'ensemble des communes de la CDC, y compris pour les 4 communes qui instruisent leurs DP simples.

A titre exceptionnel, la CDC a traité 15 CUa sur l'année 2018 pour la commune de ST HELENE.

La commune du Porge est la commune qui comprend le plus grand nombre d'actes en valeur absolue (214) et concentre à elle seule le ¼ des actes de la CdC Médullienne, incluant les actes de La Jenny. Viennent ensuite à égalité les communes de CASTELNAU-DE-MEDOC, de SAINTE-HELENE. Cette dernière commune recevant le plus grand nombre de Permis de Construire.

Dossiers incomplets

	Effectif	Pourcentage
Pourcentage dossier incomplet	394	46.96%

Le nombre de dossier incomplet **est très important**. Le service ADS de la CDC Médullienne a le projet de réaliser dans les années à venir de nouveaux outils de communication plus simples, et par thématiques (piscine, abri de jardin, etc...) à destination des administrés pour améliorer la qualité des dossiers. En effet, ce sont surtout sur les dossiers réalisés par les particuliers, plus que par les professionnels que les pièces sont manquantes¹.

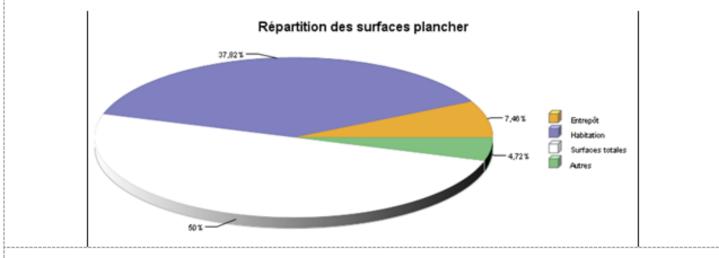
^{**}Chaque commune traite ses CUa, soit 591 actes.

¹ Pièce manquante : soit car vraiment absente du dossier, soit parce que de mauvaise qualité et devant être refaite

Répartition des surfaces de plancher créées par destination

La majeure partie de création des surfaces de plancher sur le territoire est à destination d'habitation (37.82%). Mais il n'en reste pas moins que la communauté de communes Médullienne créé également des surfaces de planchers dédiées à l'activité économique (entrepôt et artisanat) à hauteur de 8.9%.

Destination surface Artisanat Bureaux	Surface plancher
	20000000
Bureaux	1034
Daresex	666
Entrepôt	5105
Exploitation agricole et forestière - Exploitation forestière	185
Exploitation agricole ou forestière	157
Habitation	25880
Habitation - Logement	410
Industrie	345
Service public ou d'intérêt collectif	430
Surfaces totales	34211
Total	68423

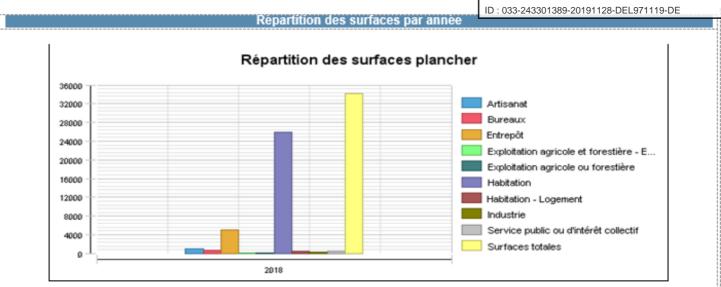


Rapport d'activités 2018

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

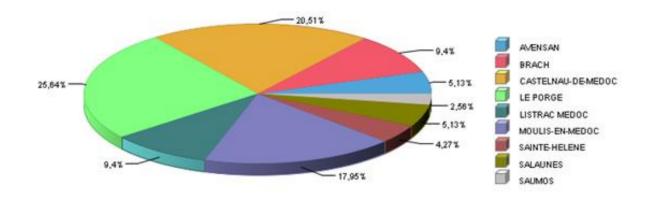
Affiché le



Répartition des logements par commune

Nombre de dossiers avec logements

	Nombre de dossiers
Commune	
AVENSAN	6
BRACH	11
CASTELNAU-DE-MEDOC	24
LE PORGE	30
LISTRAC MEDOC	11
MOULIS-EN-MEDOC	21
SAINTE-HELENE	5
SALAUNES	6
SAUMOS	3
Total	117

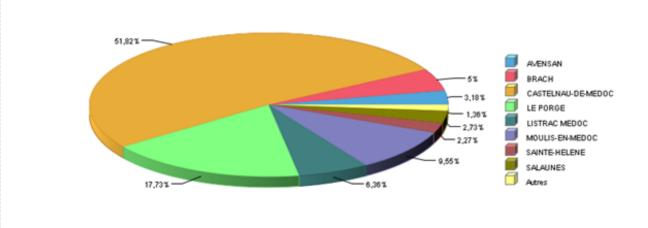


Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Nombre de logements créés par commune

Commune	Nombre de logements
AVENSAN	7
BRACH	11
CASTELNAU-DE-MEDOC	114
LE PORGE	39
LISTRAC MEDOC	14
MOULIS-EN-MEDOC	21
SAINTE-HELENE	5
SALAUNES	8
SAUMOS	3
Total	220



Répartition des financements sociaux par commune

Nombre de financement sociaux

Commune	Nombre de logements sociaux
CASTELNAU-DE-MEDOC	60
Total	60

Parmi les logements créés en 2018, la commune de CASTELNAU DE MEDOC totalise 60 nouveaux logements créés en logements sociaux ce qui représente une part de 52.63% par rapport au nombre de logements créés sur la commune et 27,27% par rapport au nombre de logements créés sur le territoire communautaire.

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Que se passe-t-il sur les autres CdC Girondines ?

Une enquête a été réalisée chez nos communautés de communes voisines et plus éloignée sur le territoire girondin afin de pouvoir comparer les modes de fonctionnement de chacun au sein d'un service ADS mutualisé. Le tableau récapitulatif ci-dessous relate de façon concise les informations recueillies :

	informations recueillies :						
Communauté de commune ou d'agglomération	Nombre de communes regroupées	Nombre d'habitants	Nombre d'agent au service ADS	Nombre de dossiers ADS à l'année	Missions		
CDC MEDOC ATLANTIQUE	14	Environ 26000	1 responsable 4 instructeurs à temps complet	Entre 1200 et 1300 dont une partie traitée par le SDEEG Pas de traitement des CUa	Instruction ADS Réception public 2 matinée par semaine Appels téléphoniques le matin Gestion des contentieux		
CDC DU VAL DE L'EYRE	5	Environ 19625	1 responsable 2 instructeurs à temps complet	En attente de l'information	Instruction ADS Réception public et appels téléphonique tous les matins et l'après-midi sur rdv		
CDC DU GRAND CUBZACAIS	5	Environ 39116	1 instructeur	442 dossiers Pas de traitement des CUa	Instruction ADS uniquement. Pas de réception du public		
CDC DU GRAND EMILIONNAIS	(Instruction de 16 communes)	Environ 14738	1 responsable 2 instructeurs à temps complet	Entre 800 et 900 dossiers Pas de traitement des CUa	Instruction ADS Réception public + accueil téléphonique le matin		
COBAN	6 (Instruction de 6 communes + 1 commune de la COBAS)	Environ 65402	7 instructeurs à temps complets	3000 dossiers Pas de traitement des CUa	Instruction ADS Pas de réception du public Contact mairie uniquement Assistance commune sur dossiers à enjeux		
CDC MEDULLIENNE	10	Plus de 20 600	1 coordinatrice 2.5 ETP	Entre 800 et 900 dossiers Pas de traitement des CU a	Instruction ADS Accueil téléphonique toute la journée Réception du public sur rendez-vous Assistance des communes sur dossiers à enjeux Infraction et conformité selon les besoins de la commune		

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Tourisme



L'Office de Tourisme Médoc plein Sud a été créé le 1^{er} janvier 2018. Deux personnes à plein temps sont en charge de la gestion de la structure. Afin de pouvoir ouvrir des points d'accueil touristiques, 2 saisonniers ont été embauchés de juin à septembre.

Deux points d'accueil ont été ouverts dès que possible pour accueillir les touristes sur le territoire. Le 1^{er} point d'accueil est situé à LISTRAC-MEDOC et s'est ouvert le 15 juin.

Le second se situe dans un camion mobile au PORGE-OCEAN sur l'allée du Gressier. Le camion a été financé par la Communauté de communes Médullienne pour un budget de 50 000 € environ. Ce point d'accueil a ouvert le 14 juillet.



Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Statistiques de fréquentation

Points d'accueil	Juillet		Aout		Septembre	
	FR	ETR	FR	ETR	FR	ETR
Le Porge-Océan	1194	331	1944	621	741	156
Listrac-Médoc	120	8	145	15	113	1 5
Marathon Médoc					133	38
TOTAL Accueil	1314	339	2089	636	987	209
Mairie Le Porge	30	23	95	30		
Téléphone	21		78		10	
TOTAL GLOBAL	1727		2928		1206	
	5861					

Les statistiques montrent une fréquentation assez bonne sur Le Porge mais décevante sur le point d'accueil VIGNE. Nous devrons être vigilants sur la signalétique et la visibilité sur internet pour être mieux référencés.

Le Marathon du Médoc a été une très bonne vitrine pour notre territoire avec une très bonne fréquentation sur notre stand.

La Mairie du Porge a été relais d'information touristique pendant l'été. Aucune signalétique n'ayant été mise à jour sur l'implantation du nouvel Office de Tourisme, certaines personnes se sont naturellement tournées vers les anciens locaux ou la Mairie comme c'est le cas dans d'autres communes. Le nombre de touristes renseignés n'étant pas anodins, il faudra le prendre en considération dans notre installation 2019.

Au total, ce sont près de 6000 personnes qui ont été renseignées sur notre territoire, pour comparaison, l'ancien Office de Tourisme du Porge recevait environ 8000 touristes à l'année.

Nous avons également effectué des permanences dans les 2 grands sites d'hébergement que sont le camping de la GRIGNE et le domaine Naturiste de La JENNY. Les lundis matin l'équipe était présente de 9h30 à 11h au camping puis de 11h à 12h30 à La Jenny. Notre présence à La Grigne a été un réel échec avec une fréquentation quasi nulle lors des permanences, le format horaire/emplacement est à revoir intégralement. Les permanences à La Jenny ont très bien fonctionné et l'expérience a été une vraie réussite. Il serait judicieux d'étendre la présence à une matinée entière.

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Visites Nature et Patrimoine

18 visites prévues sur l'ensemble des 10 communes : 9 Nature avec Eco'Acteur et 9 Patrimoine avec Pétronille. Aucun souci au niveau de l'organisation, revoir les dates pour éviter de faire la même commune pendant 2 semaines de suite.

Fréquentation : 90 personnes au total avec 5 annulations pour cause de mauvais temps ou de manque d'inscription.

Les visites patrimoine ont plus plu que les visites nature, l'association Pétronille ayant drainé beaucoup de visiteurs internes (habitués de leurs visites).

Bilan positif mais des ajustements à prévoir en 2019 surtout en ce qui concerne la communication qui a été le gros point noir cette année. Les affiches seront à harmoniser et la diffusion à prévoir plus largement et dans des délais plus longs.

Des dates sont à recaler avec les 2 associations suite aux annulations.

Animations Œnotourisme

<u>Géocaching</u>: inventaire des caches existantes sur le territoire des 3 communes viti, début de travail sur les caches possibles et sur le reste du territoire de la CdC.

AFTERBEACH: concept mis en place sous l'impulsion de la Directrice avec Chassespleen et Château MEYRE. Le concept a beaucoup plu à nos partenaires. La communication a été un peu tardive mais plus de 800 dépliants ont été distribués à la main (pas de pare-brise pour éviter la pollution du Gressier) sur les 2 samedis: 11 et 18 aout. Malheureusement, seulement 5 personnes à Chasse-Spleen et 12 à Meyre sur les 2 soirées. A voir l'an prochain pour étendre les dates, la communication et la zone de distribution (Médoc Atlantique?).

Bilan général très décevant à revoir en 2019 avec un nouveau/nouvelle saisonnier.

Manifestations

Présence à Bordeaux Fête le Vin les 16, 17 et 18 juin sur un stand commun MEDOC. Des centaines de personnes informées et renseignées sur le stand et une première mutualisation de moyens à l'échelle du Pays Médoc qui s'est très bien passé.

Stand sur le Marathon du Médoc à PAUILLAC le vendredi 07 septembre 2018, jour du retrait des dossards. 53 français renseignés et 15 étrangers. Présence de nos 2 saisonniers sur toute la journée et la soirée.

Samedi 15 septembre, présence à la Fête de Ste Croix à Ste Hélène, toute la journée, présence d'Anaïs et du camion sur la manifestation. Une quinzaine de personnes sont venues demander des informations. Dernière date à SALAUNES le samedi 06 octobre à la Foire du Terroir où quelques personnes sont venues se renseigner.

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Mise en œuvre des politiques ENFANCE, JEUNESSE

Le PEDT « Plan Mercredi »

En 2017,: retour à une organisation du temps scolaire à 4 jours ; dans l'attente du Plan Mercredi, un régime « transitoire » était admis pour ces collectivités.

Le 18 septembre 2018, : annonce des modalités de validation et rétro-planning de la Charte Qualité Plan Mercredi, afin que le gestionnaire Enfance puisse bénéficier dès la rentrée 2018 des aménagements en termes d'encadrement et de soutien financier.

L'ensemble des documents devaient être rédigés, partagés, amendés et communiqués aux instances partenariales pour le 12 octobre 2018.

Le Pôle Enfance a relevé ce défi et proposé un document au COPIL le 01 octobre 2018, puis à la Commission Action Sociale afin de le communiquer dans les délais aux partenaires et de signer la Convention relative à ce PEDT Plan Mercredi avant la fin novembre 2018.

Sur <u>plus de 300 PEDT existants</u> avant 2018, **seules 59 collectivités** ont pu signer ce nouveau Plan Mercredi en 2018

Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse :

Le 29 décembre 2017 : annonce par la CAF du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse en 2018 pour 4 ans : 1^{er} trimestre : réalisation du bilan 2014-2017 en interne.

<u>Le diagnostic de Territoire Enfance</u> <u>Jeunesse</u>

Lancement d'une AMO pour définir les orientations de la politique petite enfance, enfance-jeunesse à l'échelle du territoire.

Un premier cabinet a été choisi qui, comme le craignait les services, n'a pas pu mener l'étude sollicitée dans les délais souhaités. Alors que l'étude qui devait être livrée en août 2018, en janvier 2019, les élus ont pris la décision de rompre le contrat et de faire appel à un autre cabinet. Les partenaires financiers de l'étude (CAF, MSA) ont approuvé ce choix et accepté de signer le CEJ avant d'avoir le diagnostic et les orientations afférentes qui seront livrés en 2019.

Le Contrat et les demandes de flux

D'ores et déjà, le service a travaillé conjointement avec la CAF afin de :

- renouveler le Contrat avec 6 fiches projet des actions à renouveler,
- établir 5 nouvelles fiches actions financées (diagnostic, ½ ETP coordination, ALSH mercredis et vacances, Ludothèque, + 5 places aux Petiots) :

A noter que la MSA dans le cadre des échanges a acté le maintien exceptionnel pour 2018 d'une subvention de 28 451 € (41 489 € en 2017) qui ne sera pas renouvelée en 2019 (critères non remplis). Au total financement CAF: 594 388 € +53 080 € issues des nouvelles fiches actions et à partir de 2019 : + 8 000 € attendues pour la Commune du Temple (ludothèque) et +25 000 € pour la fusion et l'augmentation de capacités des Petiots pour la CdC Médullienne.

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Renouvellement de l'agrément du Relais Assistant Maternel Parents 2018-2022 validé en nov 2018

Ce travail a été particulièrement accompagnée par la responsable de service, les 2 animatrices du RAMP étant nouvellement arrivées et n'ayant jamais eu à solliciter d'agrément : 7 temps de travail spécifiques entre février et septembre 2018.

Mise en adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles

• Pour les structures Petite Enfance

Un travail conjoint et partenarial avec le délégataire Petite Enfance, a permis :

 de répondre au plus juste des capacités d'accueil de nos structures.

Au-delà des commissions d'attribution des places « classiques » de nouvelles procédures de suivi « quotidiennes » ont été mises en place afin d'attribuer dans des délais les plus restreints possibles les places vacantes (déménagement, rupture de contrats...) aux familles en liste d'attente.



1

clôtureront le Vendredi 2 Mars 2018.

9 partages

- de communiquer sur les capacités d'accueil de nos structures.

Par exemple, en diffusant les dates de préinscriptions en vue des commissions d'attribution ou

en créant des messages spécifiques lorsque des places sont disponibles

• Pour les structures Enfance

Un travail conjoint et partenarial avec les communes ont permis de s'interroger, de mener des études sur les capacités d'accueil des bâtiments mis à disposition, qui s'est traduit par la mise en place de convention de mises à disposition de locaux des communes.

Animation des partenariats

Accompagnement et suivi des « Pieds dans les Champs»

Objectifs: créer une synergie d'actions en faveur de divers publics petite enfance, enfance, personnes âgées, familles et grand public autour d'un thème commun « L'environnement pour une alimentation durable »: des dizaines d'animations ont été mise en œuvre par Ecoacteurs avec une journée point d'orgue festive réunissant divers exposants (artisans écocitoyens, producteurs locaux, structures travaillant pour l'environnement...).

<u>Semaine de la Petite Enfance et OAPE (Offre d'Accueil Petite-Enfance) qui verra le jour en</u> 2019

Ainsi, dans le cadre de la mission « Guichet Unique » du RAMP, des réunions partenariales ont eu lieu entre la CAF, ma MSA, la PMI, notre délégataire Petite Enfance, les gestionnaires de microcrèches privées afin de <u>parvenir à mettre en place sur le Territoire une soirée « OAPE ».</u>



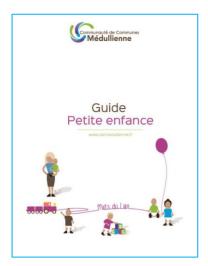
Cette soirée, destinée aux familles accueillant prochainement un enfant ou ayant un enfant de moins de 3 ans, a pour objectifs de :

- Donner de l'information sur l'ensemble des modes d'accueil,
- Faciliter le parcours des parents à la recherche d'un mode de garde
- Informer sur les étapes du traitement de la demande, de la pré-inscription jusqu'à la solution d'accueil.

Lors de ces différents temps d'échanges est alors née la volonté d'aller plus loin dans le partenariat naissant et de l'ouvrir encore avec pour objectifs cette fois de s'inscrire dans la manifestation nationale de <u>la « Semaine de la Petite Enfance »</u>.

Une Information à destination des familles repensée et restructurée

Guides, livrets, affiches, informations sur les réseaux sociaux ont été revus en 2018.







- De nombreuses maquettes types ont été arrêtées pour :
 - o « la Newsletter du RAMP », dont le 1er numéro est paru en février 2019 ;
 - o les inscriptions aux temps d'accueil Jeux,
 - o des journées Portes Ouvertes « Viens voir mon RAMP » ont été mises en place en septembre / octobre 2018.

Contrôle de la qualité du service rendu

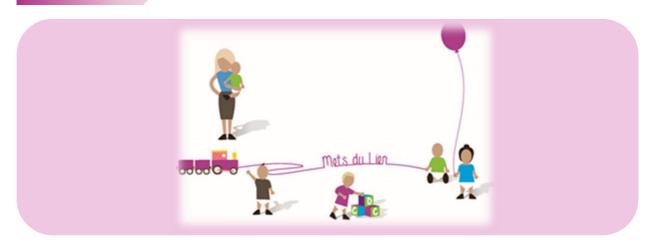
La CDC Médullienne ayant fait le choix de déléguer sa compétence à des tiers, elle se doit de s'assurer de la qualité du service rendu aux familles : mission d'accompagnement, de contrôle et de suivi des délégataires « Enfance Pour Tous » et « SPL Enfance Jeunesse Médullienne ».

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Petite Enfance



Délégation de Service Public Petite Enfance : 2nde année d'exécution du contrat

Le délégataire « ENFANCE POUR TOUS » qui sur cette seconde année d'exercice est toujours en déficit, ayant mal anticipé certaines charges (convention collective, absentéisme....) et à l'inverse surestimé certaines recettes (notamment la Prestation de Service versée par la CAF).

Nouveauté

+ 3 places aux Galipettes à Avensan

2 ETP effectifs au RAMP

Etant en Délégation de Service Public, cela n'a pas d'impact sur le montant de compensation versé par la CdC Médullienne, le délégataire porte le risque lié à l'exploitation du service.

Le montant de compensation versée par la CdC à Enfance Pour Tous s'est élevé pour 2018 à **379 109** € sur un budget global de 1 060 267 € (contre 412 165 € en 2017).

La CdC reçoit dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 178 070 € de la CAF soit une hausse de subvention de 18 386 € en faveur de la CdC, due à l'augmentation de capacité des Galipettes et la prise en compte sur une année entière du RAMP à 2 ETP.

En revanche la MSA a revu sa participation à hauteur du nombre de ressortissants agricoles du Territoire soit 5 019 €. La CdC subit une perte de subvention de 6 877 € pour 2018. A noter qu'à compter de 2019, la MSA ne soutiendra plus la CdC dans ces actions, le taux de ressortissants agricoles du Territoire étant passé sous les 5%.

En 2018, **un reste à charge réel pour la CdC de 196 020 €** en fonctionnement (toutes recettes déduites) **pour 240 000 € en 2017.**

Au-delà de l'aspect financier, la Délégation de Service concernant la gestion des Etablissements du Jeune Enfant et du RAMP de la CdC Médullienne a permis de redynamiser les structures, de professionnaliser encore l'accueil offert aux familles, de mettre en avant les services proposés.

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID : 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

Les relations délégant/ délégataire sont fluides. Les rapports mensuels sont transmis régulièrement. L'ensemble des éléments sollicités sont communiqués.

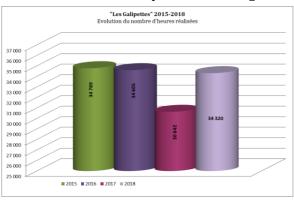
Des rencontres ont lieu très régulièrement (plus d'une dizaine en 2018) afin de faire le point sur les projets des structures, les bâtiments, le personnel, les évolutions à venir ...

L'Activité des structures

Les Galipettes - Multi Accueil 21 places

La structure est passée d'un agrément de 18 places à un agrément <u>de 21 places à compter de janvier 2018</u>. (grâce aux travaux réalisés en 2017) ainsi qu'à la finalisation du projet de fonctionnement et le recrutement d'un cadre de santé (infirmière) en continuité de direction.

Les activités menées par les équipes de professionnelles tout au long de l'année 2018 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire



« Enfance Pour Tous ».

Les Petiots - Multi Accueil 16 places

La structure offre 16 places d'accueil, les horaires d'accueil ont été étendu et calqués sur ceux de la structure Les Galipettes soit de 7h30 à 18h30.



L'école des Doudous - Halte-Garderie 10 places

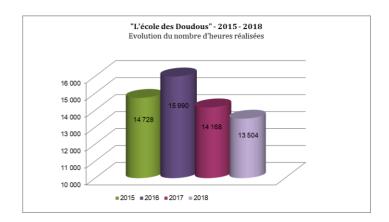
La structure offre 10 places d'accueil, du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h15 en accueil en occasionnel pour les enfants de 16 mois à 4 ans.

Sur le dernier trimestre 2018, la Halte Garderie a rencontré des difficultés à attirer de nouvelles familles. L'amplitude horaire était notamment un frein pour les familles utilisatrices potentielles.

Une campagne de communication spécifique a permis d'augmenter la fréquentation sur la fin d'année 2018.

Mais ce constat a amené les services de la CdC et le délégataire à solliciter une extension d'amplitude horaire pour 2019 auprès de la PMI.... Mais également de

s'interroger avec l'ensemble des partenaires (CAF et PMI) sur l'avenir de la structure et donc de réactiver le projet de fusion des 2 structures vers un seul Multi Accueil répondant plus aux besoins des familles en termes de tranches d'âge et d'amplitude horaire.



Le Relais Assistantes Maternelles Parents

Depuis 2018, avec le recrutement d'une nouvelle animatrice en remplacement d'un licenciement pour inaptitude, le RAMP prend pleinement sa place sur les 10 communes du Territoire et en tant que guichet unique pour les familles

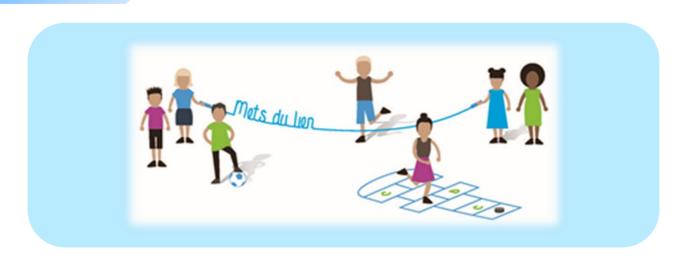
ZOOM 2018: Quelques chiffres

- Plus de 110 enfants différents accueillis sur les structures en 2018
- Près de 78 000 heures d'accueils proposées aux enfants de 0 à 3 ans
- 196 000 € en fonctionnement à charge de la CdC Médullienne (toutes recettes déduites)
- Trois places supplémentaires créées à Avensan aux Galipettes

Affiché le

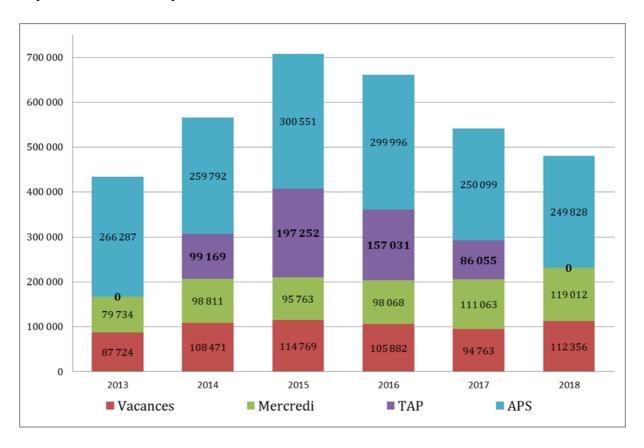
ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE





- Délégation de Service Public Enfance : 2nde année d'exécution du contrat

2018 a été la première année entière de retour à la semaine de 4 jours scolarisés avec des impacts sur les services périscolaires.



La réorganisation des services sur une année totale de fonctionnement suite à l'arrêt des TAP a nécessité de nombreux échanges avec le délégataire afin que dans le cadre du contrat de

Rapport d'activités 2018

Envoyé en préfecture le 04/12/2019 Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

délégation existant, les services aux familles soient ajustés et maintenus et que le montant de compensation juste soit arrêté.

En décembre 2018, la Commission Tripartite mise en place par les dispositions prévues dans le contrat de DSP en cas de désaccord sur le niveau de montant de participation et présidée par l'expert mandaté par le Tribunal Administratif a rendu son avis et a validé le positionnement de la CdC Médullienne.

Pour 2018, le montant de compensation versée par la CdC à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne s'est donc élevé à 1 700 000 € sur un budget global de 2 429 205 €.

Sur les activités déléguées par la CdC, le délégataire dégage un excédent de 12 000 €, dont la moitié est revenu à la CdC.

La CdC Médullienne a reçu pour ces activités Enfance dans le cadre du **Contrat Enfance Jeunesse** 391 443 € de la CAF et 19 572 € de la MSA soit **411 015** € (416 103 € en 2017)

En 2018, **un reste à charge réel pour la CdC de 1 288 985 €** en fonctionnement (toutes recettes déduites).

- Une année complète d'une activité Enfance en profonde redéfinition.

L'année 2018 est donc la première année complète impactée par le retour de l'Organisation du Temps Scolaire sur 4 jours. dans un PEDT Plan Mercredi a permis au délégataire de :

Maintenir un taux d'encadrement, pour l'APS du matin et du soir, à

- 1 pour 14 maternels
- 1 pour 18 élémentaires

Assouplir, à compter de septembre 2018, le taux d'encadrement du mercredi « journée » (+ de 5 heures d'accueil)

- 1 pour 10 maternels contre à 1 pour 8 auparavant
- 1 pour 14 élémentaires contre 1 pour 12 auparavant

En terme de budget, le PEDT Plan Mercredi constitue une opportunité financière qui a pu réaliser des économies grâce à des taux d'encadrement assouplis et obtenir des recettes supplémentaires (environ 10 000 €)

ZOOM 2018: Quelques chiffres

- Plus de 450 enfants accueillis matin et soir avant et après l'école
- 400 enfants accueillis chaque mercredi
- Plus de 155 enfants accueillis chaque jour en moyenne sur les vacances
- 481 000 heures d'activités proposées aux enfants de 3 à 11 ans
- 1 364 000 € en fonctionnement à charge de la CdC Médullienne (DSP + Mise à disposition des locaux communaux)

Jeunesse



Les moyens humains, financiers....

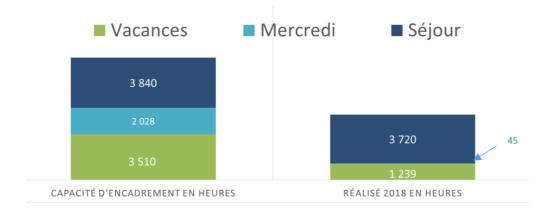
En 2018, les fonctions « support » (gestion administrative et budgétaire, inscriptions et relations aux familles, déclarations DDCS, CAF, MSA, Communication....).ont été portées par un agent animateur de la CDC à la place du responsable de l'EJ

L'équipe permanente a été renforcée par des personnels saisonniers, diplômés :

1 pour la semaine du 12 au 18 Février 2018 (Séjour Neige)

1 pour la semaine du 9 au 13 juillet, (séjour Nature et Glisse)

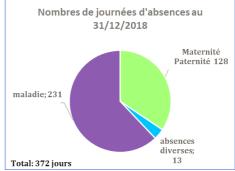
2 pour la semaine du 27 au 30 août (Séjour Sport Aventure)



L'absentéisme

Le taux d'absentéisme en 2018 sur cette activité a été de 58.50%, incluant des absences pour

maternité.



Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

un budget annuel de 131 806 € de dépenses dont :

- 87 000 € de frais de personnel
- 28 204 € pour l'organisation des séjours
- 11 799 € pour l'organisation des activités à la journée ou demi-journée

65 490 de recettes €

- -24 493 € de subventions CAF/MSA CEJ
- 23 905 € de participation des familles (dont plus de 90% pour les séjours)
- 13 677 € compensation SPL pour la mise à disposition de deux personnels correspond
- 3 415 € d'IJ versées par la Sécurité Sociale

Un reste à charge CdC de 66 316 €.

La communication:

Des efforts importants ont été faits autour de la communication: programmes et d'affiches, post Facebook (annexe), envoi aux familles identifiés sur le Portail Familles (950 mails par envoi).

Diffusion sollicitée auprès des collèges du Territoire

L'activité de l'Espace Jeunesse....

Au début de l'année 2018, le bilan 2017 a amené à modifier la tarification et le fonctionnement du service. Un nouveau règlement de fonctionnement voté en février 2018 :

- Accueil Libre: mercredi (13h30 18h30) vendredi (17h à 18h30) cotisation annuelle
- activités occasionnelles en soirée ou le samedi sur réservation : propositions d'activités sur structure ou à l'extérieur. Selon la nature, le lieu de l'activité, le tarif A, B ou C était appliqué.
- **Activités sur les vacances** : sortie du schéma d'accueil « ALSH classique » (ouverture 7h30 18h30 sur structure) et propositions d'activités sur structure ou à l'extérieur.
- **Séjours**: séjour de 5 jours et 4 nuits à chaque « Petite vacance » (la 1ère semaine)

Les temps d'accueil

Le mercredi après-midi, les soirées et samedi en temps scolaire : une volonté de diversifier l'offre d'accueil qui n'a pas trouvé son public

Ces temps proposés n'ont pas répondu à une attente des jeunes. Cette offre n'a pas trouvé son public : nombreuses soirées du vendredi ou du samedi annulées aucun

inscrit, presque la moitié des mercredis ouverts avec aucun jeune,

Les vacances « Journée ou demi-journées d'activités » : annulation de journées pendant les vacances (hors séjours et hors activités de consommation de loisirs externes).

Les Séjours : le public a répondu présent

4 séjours ont pu être organisés sur l'année, Ces séjours ont faits le plein à chaque fois.

Neige: du 12 au 16 février - 5 jours et 4 nuits - 24 places

- Géocaching course d'orientation
- Luge et ski alpin
- Confection d'igloo



- séances de surf, de catamaran, de paddle, session Aquapark
- séance d'activités Nature encadrées par des animateurs spécialisés d'EcoActeurs en

- Baptême de chiens de traîneaux
- Randonnée en raquettes



Nature et Glisse: du 09 au 13 juillet - 5 jours et 4 nuits - 24 places

sus des 3 animateurs CdC: séance Multi activités Nature, A la Découverte des Dunes , etc...

Au fil de l'Estuaire : du 23 au 25 juillet - 3 jours et 2 nuits - 8 places

Encadrement : 2 animateurs permanents Séjour complet sans liste d'attente, malgré la possibilité de l'ouvrir à 16.

Il semble que le fait de ne pas proposer une semaine complète (5 jours 4 nuits) n'ait pas emporter l'adhésion des familles.

Les activités sont encadrées par des moniteurs Brevet d'Etat en sus des 2 animateurs CdC

- séances de Catamaran sur l'Estuaire. d'initiation au Bodyboard
- également d'activités -séance Nature encadrées par des animateurs spécialisés (EcoActeurs ...) en sus des 2 animateurs

CdC: animation « Découverte des Marais et de l'Ostréiculture » - ferme aquacole Eau Médoc à Saint Vivien du Médoc, animation nature « Biodiversité des Zones Humides » -Marais du Guâ à Vensac



Affiché le

ID: 033-243301389-20191128-DEL971119-DE

<u>Sports et Nature : du 27 au 31 aout - 5</u> <u>jours et 4 nuits - 24 places</u>

Les activités sont encadrées par des moniteurs Brevet d'Etat en sus des 2 animateurs CDC

- 1 activité Tir à l'Arc
- 1 activité Accrobranche
- 1 séance « Découverte du Monde du Cheval et de son Environnement »

- 1 séance d'initiation au Char à Voile (annulée faute de vent, remplacée par mini golf à la demande des jeunes.



L'ensemble des activités Nature est encadré par des animateurs spécialisés (EcoActeurs ...) en sus des 3 animateurs CdC

- 1 animation « La Nature au Pied du Phare » par Eco Acteur
- 1 animation " Jeux & Nature " par Eco Acteur